

Fréquentation scolaire, alphabétisation et société au Québec et en Ontario jusqu'en 1911 : les francophones et les autres

Fernand Ouellet

Volume 2, 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039457ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1039457ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société Charlevoix
Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1203-4371 (print)
2371-6878 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ouellet, F. (1997). Fréquentation scolaire, alphabétisation et société au Québec et en Ontario jusqu'en 1911 : les francophones et les autres. *Cahiers Charlevoix*, 2, 263–349. <https://doi.org/10.7202/1039457ar>

Article abstract

Tout en faisant une judicieuse critique des recensements de même que des interprétations de ses prédécesseurs, qu'il rectifie ou enrichit à l'occasion, **Fernand Ouellet** aborde un autre aspect de son projet de recherche en socio-économie des francophones du Canada : les rapports entre la fréquentation scolaire, l'alphabétisation et la société au Québec et en Ontario avant les années 1911. Ainsi, il observe, dès le début du xvii^e siècle, « la marche silencieuse vers la campagne et l'analphabétisme » qui se perpétuera, sous la mainmise du clergé, jusqu'aux législations de 1840, corrigeant sur ce point ceux qui continuent de répéter « que la dégradation de l'alphabétisme avait ses origines dans la conquête anglaise de 1760 ». C'est que les facteurs socio-économiques ont eu sur l'alphabétisation plus d'importance que les facteurs politiques. Son texte démontre qu'un système d'éducation, laissé aux mains d'une élite, ne fait que marginaliser ceux qui en sont exclus, en l'occurrence les femmes, les classes populaires et les habitants des campagnes. L'intervention de l'État tend à réduire ces inégalités sans pour autant les abolir.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE,
ALPHABÉTISATION ET SOCIÉTÉ AU QUÉBEC
ET EN ONTARIO JUSQU'EN 1911: LES
FRANCOPHONES ET LES AUTRES*

Fernand Ouellet

*Département d'histoire
Université York, Toronto*

* La recherche pour ce texte a reçu l'appui du programme Killam.
Cahiers Charlevoix 2, 1997, pp. 263-349.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	265
I - LE DÉCLIN DE L'ALPHABÉTISATION EN NOUVELLE-FRANCE	267
II - AUX ORIGINES DE L'INTERVENTION DE L'ÉTAT (1760-1850)	282
III - FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET ALPHABÉTISATION DES FRANCOPHONES DANS LE CONTEXTE URBAIN ET INDUSTRIEL CANADIEN (1850-1911)	303
1. L'État, l'éducation et l'émergence d'une catholicité nationale au Québec	
2. Fréquentation scolaire et alphabétisation en Ontario (1783-1911)	
CONCLUSION	336

FRÉQUENTATION SCOLAIRE,
ALPHABÉTISATION ET SOCIÉTÉ AU QUÉBEC
ET EN ONTARIO JUSQU'EN 1911: LES
FRANCOPHONES ET LES AUTRES

INTRODUCTION

La question de l'alphabétisation des Canadiens français, telle qu'elle est maintenant envisagée par les historiens, a dépassé le stade des suppositions à grande intensité idéologique véhiculées depuis cent cinquante ans comme des vérités établies. Déjà, cependant, à la fin du siècle dernier, le sociologue Léon Gérin avait remis en question ces interprétations qui consistaient à idéaliser le rôle des classes dirigeantes locales, surtout celui du clergé, et à attribuer les retards des Canadiens français en ce domaine de l'alphabétisation à des événements extérieurs, telle la conquête anglaise de 1760. Après examen du recensement de 1891, Gérin affirma que les rapports entre l'alphabétisation et la fréquentation scolaire étaient si complexes qu'il fallait plutôt les ramener aux composantes essentielles de la société globale¹.

¹ Guy Rocher, «La Sociologie de l'éducation de Léon Gérin», dans

Mais son message resta lettre morte jusqu'au jour où les perspectives sociales commencèrent à animer la pratique historique. Les textes des démographes Roy-Landry-Charbonneau (1977) et des historiens Greer (1978), Verrette (1985) et Magnuson (1992) sont l'expression de ce réalignement². En plus de remettre en cause pour l'essentiel la validité des croyances traditionnelles, ces auteurs posent, s'agissant de la période coloniale pré-industrielle, des jalons pour une histoire culturelle axée sur l'évolution de l'ensemble de la société. C'est pourquoi, bien que notre étude soit surtout centrée sur les années 1850-1911, il nous a quand même fallu, pour la situer adéquatement, prendre appui sur le dossier constitué par ces auteurs qui ont étudié le Québec d'avant 1850. Nous y avons, cependant, ajouté de notre cru, de façon à mieux éclairer le processus d'alphabétisation avant et durant la première étape de l'urbanisation et de l'industrialisation.

Comme notre analyse s'étale finalement sur trois siècles et déborde le Québec pour s'étendre à l'Ontario et, en conclusion, aux Maritimes, elle retrouve finalement par le biais des sources quantitatives certaines constatations faites autrefois par Léon Gérin. En effet, celui-ci avait relevé sur le territoire canadien en 1891 des disparités dans les taux d'alpha-

Pierre Bélanger et Guy Rocher (dir.), *École et société au Québec. Éléments d'une sociologie de l'éducation*, Montréal, HMH, 1970, p. 34-49.

² Raymond Roy, Yves Landry et Hubert Charbonneau, «Quelques comportements des Canadiens au XVII^e siècle d'après les registres paroissiaux», *RHAF*, 31, 1977, p. 3-28; Allan Greer, «The Pattern of Literacy in Quebec, 1745-1899», *Histoire sociale/Social History*, 11, 1978, p. 293-335; Michel Verrette, «L'Alphabétisation de la population de la ville de Québec de 1750 à 1849», *RHAF*, 39, 1985, p. 51-76; Roger Magnuson, *Education in New France*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992, p. 86-111.

bétisation, lesquelles reflétaient les conditions socio-économiques locales et régionales, les rapports villes-campagnes et les différences entre les groupes ethniques. Ainsi, les comtés où il trouva les plus hauts taux d'illettrés étaient ceux où dominaient les industries primaires. Il nota aussi que, partout où ils étaient concentrés géographiquement, les Canadiens français, — Acadiens, francophones québécois ou Franco-Ontariens — étaient surreprésentés parmi les analphabètes. Pour rendre compte de ces inégalités, Gérin insista sur les facteurs socio-économiques et il nota, en plus, les conceptions élitistes qui prévalaient dans les classes dirigeantes canadiennes-françaises à propos de l'enseignement primaire. De tout cela se dégage le fait que la question de l'évolution de l'alphabétisation tient à un ensemble de variables, identifiées pour la plupart dans les études existantes, qu'il faut tenter, à mesure que progresse la recherche, de mieux intégrer dans une explication cohérente, sans cesse mise à jour et, conséquemment, toujours susceptible de raffinement et de remise en question.

I - LE DÉCLIN DE L'ALPHABÉTISATION EN NOUVELLE-FRANCE

École, alphabétisation, gouvernement et société sont donc intimement liés. Dans le cas de la société coloniale de la vallée du Saint-Laurent, il s'agissait d'une société d'Ancien Régime diversifiée et hiérarchisée. Il est vrai que les circonstances particulières de son implantation en pays neuf auraient pu modifier ses traits d'une façon radicale, mais elles ne firent que lui conférer une certaine originalité. À son sommet, comme dans la métropole, se trouvaient la

noblesse et le clergé, la bourgeoisie venant au troisième rang devant les artisans et les paysans. Parce qu'ils exerçaient des fonctions sociales spécifiques, le clergé et la noblesse, le premier à cause de son identification à la religion et la seconde pour son rôle militaire traditionnel et présent³, étaient des privilégiés. C'est pour ces raisons que le roi les gratifia si libéralement de seigneuries: 70% des concessions et des extensions de fiefs de 1670 à 1760. Les 30% restants allant presque exclusivement à la bourgeoisie⁴. Dans un tel environnement social, il va de soi qu'aucune des classes dirigeantes ne considérait que l'enseignement primaire eût d'autre fonction importante que de contribuer d'abord à son propre recrutement, sa promotion et son éclat. Ainsi, bien qu'en régression en France au profit du français, le latin, dans l'enseignement à ce niveau, eut une part relativement plus substantielle ici que là. C'est que, certains individus exceptés, des laïcs pour la plupart, les ordres religieux qui vinrent en Nouvelle-France n'étaient pas les propagateurs de l'école nouvelle⁵. Cette vision élitiste de l'éducation centrée sur les petits et grands séminaires, doublée qu'elle était d'une méfiance à l'endroit de l'alphabétisation des milieux populaires, fut un des éléments durables des conceptions canadiennes-françaises en cette matière, même au moment où il y alla de l'intérêt du clergé de l'encourager.

³ Fernand Ouellet, «Officiers de milice et structure sociale au Québec (1660-1815)», *Histoire sociale/Social History*, 12, 1979, p. 37-65; «La Formation d'une société dans la vallée du Saint-Laurent. D'une Société sans classes à une société de classes», *Canadian Historical Review*, 62, 1981, p. 407-450; «Libéré ou exploité! Le paysan Québécois d'avant 1850», *Histoire sociale/Social History*, 13, 1980, p. 339-368.

⁴ F. Ouellet, «Propriété seigneuriale et groupes sociaux dans la vallée du Saint-Laurent (1663-1840)», *Revue de l'Université d'Ottawa*, 47, 1977, p. 183-213.

⁵ R. Magnuson, *op. cit.*, p. 5-11.

Dans cette société coloniale régie par un monarque de droit divin, l'Église catholique était unie à l'État. Il allait de soi que le rôle exclusif du clergé dans l'éducation, le soin des malades et l'aide aux miséreux découlait de ses attributions dans le domaine religieux. C'est à ces titres que le clergé fut subventionné par l'État. Que des laïcs aient été instituteurs ne prouve pas, comme le suggère Magnuson, que le monopole cléricale ait été entamé pour autant⁶. Car, le plus souvent, ces enseignants étaient recrutés par le clergé et exerçaient leur profession sous sa surveillance. Cette suprématie du clergé ne signifie pas non plus que l'État avait complètement aliéné ses droits en ces matières. Car, les relations entre l'État et l'Église se déroulaient dans le cadre du gallicanisme. Ce qui veut dire que l'Église était dans l'État et non au-dessus de lui. Aussi, les initiatives importantes des clercs devaient-elles être approuvées au préalable par les autorités coloniales ou par le ministre. S'il arriva que des projets cléricaux fussent entravés par le gouvernement, il arriva aussi que des politiques gouvernementales, notamment en ce qui concerne l'établissement d'écoles dans les campagnes, ne furent que très partiellement appliquées. Au fond, l'initiative scolaire répondait à des visées contradictoires. Former des êtres religieux et moraux plus que des personnes instruites invitait sans doute à une diffusion de l'alphabétisme à travers toute la société, mais une telle option allait à l'encontre d'une vision bien enracinée de l'école élémentaire axée sur les besoins des élites et d'une conception de la religion catholique qui chérissait la voie autoritaire et la croyance aveugle, au point de prohiber la lecture de la Bible. En tout cas, contrairement à la situation en

⁶ *Idem*, p. 89.

Nouvelle-Angleterre, écrit Magnuson, point n'était besoin pour les habitants de la Nouvelle-France de savoir lire et écrire pour sauver leur âme⁷. Tout cela marquait le triomphe d'un double standard pour les classes dirigeantes et le peuple, comme il y en avait un pour les hommes et les femmes. La diffusion de l'école dépendait donc largement du développement et du zèle soutenu du corps clérical et, en particulier, des communautés religieuses.

Il faut dire que le climat religieux du XVII^e siècle favorisait surtout l'immigration de prêtres qui appartenaient à des communautés et à des ordres religieux d'hommes et de femmes. À tel point que, jusqu'en 1710 au moins, les prêtres rattachés à ces institutions composèrent pour l'essentiel le clergé masculin de la Nouvelle-France et de l'Acadie, plus de 85% des recrues avant cette date. Ce recrutement s'opérait en France et l'origine sociale de ces ecclésiastiques était encore plus urbaine et élitiste que celle du clergé d'origine coloniale. Au total, de 1611 à 1760, il y eut 556 recrues masculines venues de France, dont 265 y retournèrent, et seulement 156 recrues tirées du Canada, dont 30 seulement appartenaient à des communautés et à des ordres religieux⁸. D'ailleurs, c'est parmi les métropolitains qu'étaient choisis ceux qui exerçaient les plus hautes fonctions dans l'Église de la Nouvelle-France. À cet égard les Sulpiciens, et pour des décennies encore après 1760, faisaient figures de modèles: pas un seul de leurs membres n'était né au pays. Comment après cela peut-on ne pas voir, d'autant plus que la noblesse et

⁷ *Idem*, p. 98.

⁸ Paul Lemieux, «Le Clergé catholique dans la vallée du Saint-Laurent, 1756-1810. Évolution numérique, origine géographique et origine sociale», thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1986, p. 17, 42.

la bourgeoisie se trouvaient dans des circonstances à peu près semblables, l'emprise énorme des métropolitains français sur la vie interne de la colonie?

N'empêche que la mise en place d'institutions de niveau secondaire et supérieur destinées au recrutement de prêtres dans la colonie et à la formation des élites, tels le Collège des Jésuites fondé en 1635 et le Séminaire de Québec en 1663, se fit rapidement et porta des fruits. Dans le dernier tiers du XVII^e siècle, la croissance de ce clergé originaire du Canada se traduisit essentiellement par l'augmentation du nombre des prêtres séculiers. En 1760, il y avait 169 prêtres dans la colonie dont 55% étaient nés au pays et 52% étaient des séculiers⁹. L'immense majorité de ces clercs venait de la noblesse et de la bourgeoisie locales, en second lieu des artisans urbains et, d'une façon négligeable, du groupe social le plus nombreux: les paysans. Les villes, surtout Québec, étaient, pour l'essentiel, les grandes pourvoyeuses de candidats pour ce clergé.

Non pas que ces prêtres masculins fussent eux-mêmes largement engagés dans l'enseignement élémentaire en tant qu'instituteurs. Ils eurent plutôt comme tâches d'être missionnaires chez les Indiens, curés parmi les colons regroupés en paroisses et prêtres itinérants dans les lieux de colonisation récente. Leur sphère d'activité était étendue mais, dans le domaine de l'éducation, leurs responsabilités, hors celle de préparer les enfants à la communion, étaient de créer des écoles, de recruter des maîtres et de les superviser. Au XVII^e siècle, les circonstances les obligèrent à assumer des tâches qui n'étaient pas les leurs en France. Puisque la conversion des aborigènes et le

⁹ *Idem*, p. 53.

désir de les sédentariser pour mieux les «civiliser» étaient prioritaires, ces prêtres se firent eux-mêmes instituteurs pour un temps. Dans certaines paroisses, les curés posèrent parfois le même geste à l'endroit d'enfants de leurs paroisses. Mais, à mesure que l'échec des visées indigènes encouragées par l'État devint patent, l'école fut de plus en plus conçue en fonction de la population blanche et le nombre de prêtres ainsi occupés diminua. Le fait est que les communautés enseignantes, les Frères des Écoles chrétiennes, par exemple, ne vinrent pas dans la colonie. Il y eut bien des Frères, tels les Frères Charron et Rouillé, qui s'occupèrent aussi d'enseignement populaire; mais ils étaient si peu nombreux que le travail d'alphabétisation fut en majeure partie accompli par des instituteurs laïcs venus de France, soit à titre de tuteurs dans les familles aisées, soit à titre de maîtres d'écoles. Leur nombre a été sous-estimé.

Les communautés religieuses de femmes se développèrent à peu près de la même façon. De 1646 à 1800, on dénombre la présence, pour des périodes plus ou moins limitées, de 788 religieuses au Canada, dont 336 dans les communautés adonnées à l'enseignement élémentaire et 482 dans les communautés hospitalières¹⁰. En 1760, leurs effectifs se chiffraient à 204 religieuses réparties entre les Ursulines au nombre de 45, la Congrégation Notre-Dame avec 70 membres et les hospitalières avec au moins 89 individus¹¹. Bien sûr, il y eut des différences entre

¹⁰ Micheline Dallaire, *Les Dots des religieuses au Canada français*, Montréal, HMH, 1986, p. 50; François Rousseau, «Hôpital et société en Nouvelle-France: l'Hôtel-Dieu de Québec à la fin du XVII^e siècle», *RHAF*, 31, 1977, p. 29-48.

¹¹ Magnuson, *op. cit.*, p. 101.

chacune d'elles quant au recrutement dans la métropole et dans les classes dirigeantes. Ainsi, le recrutement de religieuses en France fut, semble-t-il, plus difficile que celui du clergé masculin. C'est pourquoi, elles furent davantage obligées de chercher des candidates au Canada et d'être plus nuancées quant à leur origine sociale¹².

Il faut dire que les institutions religieuses étaient concentrées dans les villes. Il en était ainsi des organismes de l'État, y compris les cours de justice, dont la clientèle ne débordait pas les environs des villes et n'incluait que marginalement les milieux populaires ruraux¹³. Sur ce plan comme sur d'autres, la ville de Québec était privilégiée. La même observation peut être faite à propos de l'enseignement élémentaire, surtout que le zèle missionnaire et religieux diminuait. Aussi, les effectifs de toutes les communautés religieuses restèrent surtout concentrés dans les villes. Les Ursulines furent les plus exclusives à cet égard. Pour leur part, les Dames de la Congrégation eurent des écoles à Québec, Trois-Rivières, Montréal, même à Louisbourg, et elles allèrent jusqu'à s'intéresser au projet d'établir une école à Détroit. Leurs six écoles rurales elles-mêmes se trouvaient dans le voisinage urbain. Les Frères Charron procédèrent de la même façon à Montréal et dans ses environs¹⁴. Même si les communautés de femmes

¹² H. Charbonneau *et al.*, *Naissance d'une population...*, p. 16. Seulement 56 des 415 membres du clergé venus au Canada de 1608 à 1699 étaient des religieuses.

¹³ John Dickinson, *Justice et justiciables. La procédure civile à la Prévôté de Québec, 1667-1759*, Québec, PUL, 1982, 289 pp.; André Lachance, *Crimes et criminels en Nouvelle-France*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 76-79; Marie-Aimée Cliche, «Filles-mères, famille et société sous le régime français», *Histoire sociale/Social History*, 21, 1988, p. 39-70.

¹⁴ R. Magnuson, *op. cit.*, p. 102, 117, 119-126, 139-151.

avaient voulu pénétrer dans les campagnes en y envoyant des sœurs seules, elles n'auraient pas eu suffisamment de personnel pour satisfaire aux exigences minimales de la vie communautaire bien au-delà du cercle restreint où elles opérèrent. À Louisbourg, centre urbain, une seule religieuse fut bien envoyée en 1727. Mais, en 1734, il y avait six membres de la communauté en devoir à cet endroit. Les règles de la vie communautaire nécessitaient beaucoup de personnel. En 1760, seulement les cinq septièmes des effectifs des Dames de la Congrégation enseignaient. En fait, le nombre de ses écoles rurales ne représentait pas plus de 20% de celui des villages, pourtant peu nombreux.

Ces considérations sur les classes dirigeantes ne doivent pas faire oublier que près de 15 000 immigrants vinrent en Nouvelle-France de 1608 à 1699. La population de la colonie qui en 1665 n'était que de 2135 s'élevait à 15 355 habitants en 1696, atteignant les 70 000 en 1760. Mais le nombre de ceux qui y fondèrent des familles de 1608 à 1679 a été estimé avec une grande précision à 3380 par l'équipe Charbonneau. Leur profil originel était le suivant.

TABLEAU 1

Origine des pionniers de la Nouvelle-France en France, 1608-1679

	sexe masculin		sexe féminin		ensemble	
	n	%	n	%	n	%
urbaine	607	31,0	750	52,6	1357	40,2
rurale	1143	58,5	494	34,7	1637	48,4
indéterminée	205	10,5	181	12,7	386	11,4
total	1955	100,0	1425	100,0	3380	100,0

SOURCES: Hubert Charbonneau et autres, *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, Montréal, Institut d'études démographiques, 1987, p. 49.

Étant donné leur forte origine urbaine, on peut supposer que ces pionniers étaient à la fois plus urbains et plus alphabétisés que le Français et la Française de l'époque. C'est un fait que Michel Chouinard a permis de vérifier par ses travaux sur ces premiers colons stables de la Nouvelle-France. Les taux de signatures auxquels il est arrivé pour 49% d'entre eux, sont de 30,1% pour les hommes et de 21,3% pour les femmes. Ces performances étaient certainement meilleures que celles des Français de l'époque dont les taux, pour les années 1686-1690, étaient de 29% pour les hommes et de 14% pour les femmes. De son côté, Yves Landry, qui a analysé le groupe des Filles du Roi venues au pays entre 1663 et 1673, a découvert qu'elles aussi étaient très urbaines mais, fort souvent, d'origine modeste. Le niveau d'alphabétisation de celles qui étaient d'origine urbaine, était, dit-il, de 28%, alors que celui des filles d'origine rurale n'était que de 12%. Par contre, celles qui étaient filles de notables savaient signer dans une proportion de 58%. Ensemble, leur taux était de 23%. Les paliers équivalents pour les Françaises des années 1670-1689 étaient de 23% pour les urbaines, de 8% pour les rurales et de 10% pour les deux ensemble¹⁵.

Ces résultats semblent confirmés en partie par le dépouillement des actes de mariage réalisé par l'équipe Roy-Landry-Charbonneau pour la période 1680-1699, à une condition, toutefois, que l'on choisisse l'option minimale envisagée par les auteurs. Il est vrai que le taux urbain nous a semblé un peu élevé. Mais il faut aussi considérer qu'il s'agit d'une époque où l'immigration conditionnait en grande

¹⁵ Yves Landry, *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les filles du Roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 87-94.

partie la croissance démographique et que, pour cette raison, les mariés *sachant et ne sachant pas signer* étaient, selon nos calculs, urbains dans une proportion de 35,4% et se trouvaient, par une marge d'environ 9%, plus urbains que l'ensemble de la population coloniale à la même époque. En effet, parmi les mariés, les taux d'urbanisation des Français mâles vivant au Canada étaient de 44,3%, des Canadiens mâles de 29,7%, des Françaises de 53,2%, des Canadiennes de 34,9%, des Français hommes et femmes de 44,9% et des Canadiens hommes et femmes ensemble de 32,9%.

TABLEAU 2

Pourcentage (1) des sujets d'actes de mariage sachant signer suivant le sexe et le lieu de résidence, (2) des époux urbains, 1680-1699 (en pourcentages)

	Québec et Montréal	P. rurales*	Ensemble	Époux urbains**
<i>Hommes</i>				
Français	55,6	(34,9)	44,1	44,3
Canadiens	56,4	34,2	40,8	29,7
Ensemble	56,0	34,4	42,1	35,4
<i>Femmes</i>				
Françaises	(53,1)	(0,0)	(29,0)	53,2
Canadiennes	43,3	23,1	30,4	34,9
Ensemble	43,8	22,9	30,4	35,4
<i>Sexes réunis</i>				
Français	55,5	(33,9)	43,0	44,9
Canadiens	47,9	27,8	34,4	32,9
Ensemble	49,9	28,6	36,2	35,4

SOURCES: Raymond Roy, Yves Landry et Hubert Charbonneau, «Quelques comportements des Canadiens au XVII^e siècle», *RHAF*, 31, 1977, p. 49-74.

* Le nombre d'actes de mariage pour ces cinq paroisses (Sainte-Famille (île d'Orléans), Beauport, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles, Varennes) est de 494 et de 2310 pour les autres paroisses rurales incluses dans leur calcul.

**Nos calculs ajoutés au tableau de Roy-Landry et Charbonneau. (...) Les données entre parenthèses réfèrent à moins de 100 cas.

Ainsi, selon ces chiffres, en devenant Canadiens, c'est-à-dire nés au pays et établis pour de bon, l'on devenait de moins en moins urbains et de moins en moins alphabétisés. Car il n'y avait à peu près rien, ni dans les conceptions qu'on se faisait de l'éducation ni dans la politique gouvernementale, qui aurait pu entraver la marche silencieuse vers la campagne et l'analphabétisme.

Cette population de mariés était plus urbaine que celle de la colonie; de plus, les paroisses dont le poids pesa le plus sur le calcul des taux ruraux médians (voir note**) dans le tableau 2 étaient toutes situées dans le voisinage urbain. Il est vrai que les registres y étaient mieux tenus qu'ailleurs mais les moyens d'accès à l'alphabétisation y étaient aussi plus adéquats. Pour cette dernière raison, nous croyons que les taux ruraux proposés finalement par l'équipe Roy-Landry-Charbonneau semblent trop élevés. Aussi, leur option minimale, qui indique pour l'ensemble de la colonie des taux de 33% pour les hommes, de 24% pour les femmes et de 28,5% pour les deux, nous semble plus près de la réalité.

TABLEAU 3
Taux d'alphabétisation en Nouvelle-France (1680-1699)

	Québec et Montréal		Campagnes		Ensemble	
	Nbre	Taux	Nbre	Taux	Nbre	Taux
hommes	768	56,0	1402	20,4	2170	33,0
femmes	768	43,8	1402	13,2	2170	24,0
ensemble	1536	49,9	2804	16,8	4340	28,5

SOURCES: mêmes qu'au tableau 2.

De ces deux tableaux et des données sur les taux différentiels d'urbanisation de l'ensemble des époux, se dégage d'abord l'image d'une société coloniale dans laquelle les immigrants temporaires ou définitifs étaient plus urbains et plus alphabétisés que les gens de la métropole et que les colons. En arrivant au pays, excepté s'ils faisaient partie d'un contingent envoyé directement dans les campagnes pour y prendre des terres, ils se fixèrent en premier lieu dans les villes; souvent ils y restèrent et ils firent partie de *l'establishment métropolitain sur place*; mais il arriva aussi qu'ils s'acheminèrent ensuite, assez souvent après avoir contracté mariage, vers le milieu rural. Dans la majorité des cas, les alliances des célibataires mâles désireux de s'enraciner dans le pays se firent, non avec des Françaises venues pour un temps, mais avec des Canadiennes. Ainsi, à mesure que la population était née au pays, son caractère urbain et son degré d'alphabétisation s'effritèrent. La chose est encore plus évidente chez les femmes, même en ville où il y avait un grand nombre de domestiques féminines. Il est vrai que les pionnières, à cause de leur origine urbaine, étaient sans doute plus instruites que les hommes au départ. Mais, étant relativement plus engagées que ces derniers dans le déplacement des individus vers la zone rurale à cause de la rareté originelle de femmes et faute d'écoles pour elles en ce lieu, elles devinrent moins instruites que les hommes.

Cette dynamique joua d'autant plus que, en Nouvelle-France, les campagnes se développèrent relativement plus vite que les villes. Aussi, le taux d'urbanisation qui était de 35% en 1663, tomba à 25% en 1706 et à 22% en 1765¹⁶. Dans cette colonie où la terre et le

¹⁶ F. Ouellet, «Ruralization, Regional Development, and Industrial

travail saisonnier pour les ruraux étaient abondants, la ruralisation entraînait inmanquablement une chute de la capacité de lire et d'écrire. Cette régression était d'autant plus inévitable que le système d'éducation était axé sur les villes, sur les hommes et sur les catégories sociales les plus attirées par l'instruction. Vu l'accès limité à l'école en dehors du territoire restreint où étaient concentrées les communautés religieuses et le caractère marginal de l'engagement direct du clergé masculin dans l'enseignement élémentaire, il ne fait pas de doute, quoi qu'en dise Magnuson, que l'instituteur laïc masculin était pour longtemps encore la figure dominante. Ainsi, l'évolution de la colonie contrastait avec celle de la France et de la Nouvelle-Angleterre. En effet, dans la métropole française, loin de décliner, le taux d'alphabétisation s'éleva de 26% qu'il était en 1686-1690 à 48% en 1786-1790 pour les hommes et de 14 à 27% pour les femmes. En Nouvelle-Angleterre, de 1650 à 1750, les taux d'alphabétisation passèrent pour les hommes et les femmes de 60% et 30% respectivement à 90% et 60%¹⁷.

Pas plus que les autres analystes de ces questions, Magnuson ne semble s'être rendu compte que le problème majeur était moins l'existence d'un écart entre les villes et les campagnes que les piètres performances du développement urbain relativement à

Growth Before 1850», *Economy, Class and Nation in Quebec. Interpretive Essays*, Toronto, Copp Clark Pitman Ltd, 1991, p. 124-160; «Franco-phones et Franco-Ontariens dans l'univers agricole canadien, 1851-1911», *Cahiers Charlevoix* 1, Sudbury, Prise de Parole, 1995, p. 292-359; «Canadiens français et Non-Francophones dans les villes québécoises et ontariennes, 1851-1911: une perspective comparative et régionale», dans Cotnam, Frenette et Whitfield (dir.), *La Francophonie ontarienne*, Ottawa, Le Nordir, 1995, p. 135-184.

¹⁷ Magnuson, *op. cit.*, p. 98.

celui du monde rural. Pourtant, les chiffres qu'il aligne font état d'un déclin général de la capacité de signer. De 1680-1699 (option minimum) à 1750-1759, en milieu urbain (Québec et Montréal seulement), le taux diminue de 49,9% à 41,1% et, dans les campagnes, de 16,8% en fin de XVII^e siècle à 10,3% en 1750-1765. Même s'il exige d'être nuancé, le tableau 4, tiré des chiffres de Magnuson que nous avons regroupés par district, et dont nous avons complété les calculs pour la colonie et les *ensembles*, démontre, s'il est confronté aux tableaux 2 et 3, l'ampleur de ce changement.

TABLEAU 4
Taux d'alphabétisation d'après les actes de mariage
(en pourcentages)

	villes (1750-1759)			campagnes (1750-1765)		
	mariés	mariées	ensemble	mariés	mariées	ensemble
<i>D. Québec</i>						
ville	46,5	34,7	40,4			
campagnes				9,2	7,3	8,2
<i>D. Tr.-Riv.</i>						
ville	50,0	47,0	48,5			
campagnes				25,2	24,6	24,9
<i>D. Montréal</i>						
ville	44,5	39,7	41,7			
campagnes				10,3	8,8	9,6
<i>Colonie*</i>	45,5	37,3	41,4	11,2	9,5	10,3

SOURCES: R. Magnuson, *op. cit.*, p. 90s.

Évidemment, ces chiffres sont loin de donner une image complète de la situation sur l'ensemble du territoire. Même si le district de Québec est le mieux couvert par l'enquête, celle-ci n'inclut que treize paroisses. Mais comme la plupart de ces localités ne sont pas très éloignées de la ville, il serait surprenant

que des recherches supplémentaires modifient vraiment ces résultats à la hausse. Dans le district de Montréal, l'échantillon est encore plus réduit: seulement cinq paroisses peu éloignées de la ville; pourtant, les taux ne sont pas tellement différents de ceux de Québec. Peut-être le seraient-ils un peu si quelques paroisses mieux pourvues sur le plan scolaire, comme Lachine, étaient incluses dans le calcul des moyennes. À Trois-Rivières, où la ville et ses environs (quatre paroisses rurales) étaient assez bien équipés en écoles depuis longtemps, les performances paraissent exceptionnelles. Il y avait deux couvents en ville, l'un des Ursulines et l'autre des Dames de la Congrégation. Celles-ci avaient en plus un couvent à Champlain. Rien ne permet de supposer que le reste du district n'était pas, au contraire, d'une grande pauvreté en écoles et en assiduité. Ce qui veut dire que les taux ruraux pour Trois-Rivières sont trop élevés. En somme, même s'il fallait modifier ces taux de quelques points à la hausse pour l'ensemble de la colonie, les conclusions n'en seraient pas tellement différentes. En ce qui concerne les femmes, leurs taux d'alphabétisation étaient également en régression. Que dans huit de ces vingt-deux paroisses rurales, le taux pour les femmes ait été supérieur à celui des hommes, ne fait, à notre avis, que souligner à la fois l'importance qu'eut la grande pénurie d'écoles pour les femmes en milieu rural et leur grande dépendance des communautés enseignantes. Dans l'ensemble, cependant, les taux pour les hommes et les femmes du monde rural étaient tombés si bas qu'il n'y avait aucun espace pour des disparités le moins substantielles entre les uns et les autres. Devant ces faits, comment expliquer que, jusqu'à tout récemment, les intellectuels aient été d'une

grande unanimité à déclarer que la dégradation de l'alphabétisme avait ses origines dans la conquête anglaise de 1760? Qu'en fut-il de l'Acadie lointaine, surtout de celle hors de Louisbourg? Tout ce que nous pouvons en dire, étant donné la continuité du facteur immigration à cet endroit avant 1755, est que sa situation fut peut-être l'équivalent de celle de la Nouvelle-France des années 1730.

II - AUX ORIGINES DE L'INTERVENTION DE L'ÉTAT (1760-1850)

La conquête de 1760 fit d'une colonie française une colonie britannique mais ne modifia que superficiellement les conditions de l'évolution de l'alphabétisation dans la société. Au XVIII^e siècle surtout, la dynamique née des rapports entre l'Église et l'État, entre les villes et les campagnes, entre les sexes, aussi bien que l'évolution de la structure socio-économique et de la vision élitiste de l'éducation, maintint son cours. Même l'écart qui avait existé entre les métropolitains français vivant pour un temps dans la colonie et les Canadiens, se reproduisit entre ceux-ci et les immigrants britanniques. Il y aura donc place pour deux niveaux d'alphabétisme et deux systèmes scolaires.

En tout cela, rien qui aurait pu enrayer le déclin de l'alphabétisation parmi les habitants d'origine française. D'autant plus que, de 1756 à 1810, le clergé masculin ne fut même pas capable de maintenir ses effectifs et d'être aussi productif en écoles qu'autrefois. Avant même la chute de la colonie en 1760, les pertes en ecclésiastiques, soit par décès ou par exode, furent substantielles: 24% des prêtres d'origine métropolitaine, 22% des réguliers et 11% des séculiers.

Le déclin du clergé régulier fut davantage accéléré par la décision du gouvernement britannique de ne pas permettre aux jésuites de se recruter et par celle du pape d'abolir l'ordre. N'eût été l'arrivée de prêtres français au moment de la Révolution, le recrutement extérieur aurait été complètement tari. Aussi le Québec devint-il, par le biais des séculiers, la source dominante des vocations cléricales. Le tableau 5 illustre cette situation.

TABLEAU 5
Évolution des effectifs du clergé masculin (1756-1810)

	Réguliers	Métropolitains	Orig. canad.	Séculiers	Total
1756	55	100	103	99	203
1760	43	81	93	88	169
1766	34	57	79	71	136
1776	21	37	87	78	124
1786	11	19	119	113	138
1796	6	38	136	138	174
1806	1	34	141	147	175
1810	1	30	142	146	172

SOURCES: P. Lemieux, «Le Clergé catholique de la vallée du Saint-Laurent, 1756-1810: évolution numérique, origine géographique et origine sociale», M.A., Université d'Ottawa, 1986, p. 14, 37, 53.

La reproduction du clergé fut aussi compliquée par le fait que, de 1756 à 1810, les recrues d'origine canadienne venaient des villes dans une proportion de 80% et de la région de Québec dans 55% des cas, dont plus de 7 sur 10 d'entre eux de la ville de Québec, au moment où la population urbaine croissait moins vite que celle de la province. La création d'un collège à Montréal en 1773 contribua certainement à accélérer la participation de cette région, en croissance rapide, au recrutement clérical. Il fallut

cependant attendre le début du XIX^e siècle avant que le clergé ne se résignât, pour résoudre la pénurie de prêtres devenue critique à cause de la croissance démographique, à créer des séminaires en dehors de Québec et de Montréal. La chose devint d'autant plus impérieuse qu'une des sources traditionnelles de recrutement sacerdotal, l'aristocratie, était alors en déclin et ne fournissait presque plus de candidats.

Il faut dire que l'atmosphère de la seconde moitié du XVIII^e siècle en particulier ne fut guère plus favorable aux communautés religieuses. Les effectifs des communautés féminines n'augmentèrent que de 27% de 1760 à 1812. La performance des communautés enseignantes fut encore plus médiocre (seulement 13%) à une époque où la population catholique se multiplia presque par quatre. Le tableau 6 le démontre.

TABLEAU 6
Évolution des effectifs des communautés de femmes (1759-1812)

	Éducation	Hôpitaux	Total
1759	115	89	204
1791	125	119	244
1801	117	123	240
1812	130	130	260

Sources: pour les chiffres de 1759, voir M. Dallaire, *op. cit.*, p. 50; pour les années suivantes, voir Jean-Pierre Wallot, *Un Québec qui bougeait. Trame socio-politique au tournant du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 194.

Tout cela ne signifie pas que le pouvoir de l'Église catholique s'est effondré à la suite des événements de 1760. Loin de là. Car malgré les préjugés et les méfiances de part et d'autre, les relations entre l'Église

catholique et l'État protestant furent, bien servies par les circonstances, réaménagées d'une façon qui cadrerait avec les traditions gallicanes. Il est vrai que l'Église anglicane était la seule reconnue officiellement, mais, dans une colonie menacée de l'extérieur, habitée par une immense majorité française et un groupuscule anglican, l'État trouva qu'il y allait de son intérêt de s'appuyer sur le clergé catholique, dont l'Acte de Québec (1774) confirma la plupart des privilèges. Aussi, quelques années après son arrivée en 1793, le premier évêque anglican résidant à Québec, comparant le statut réel de son Église avec celui de l'Église catholique, utilisa à propos de son Église le mot «secte tolérée».

Donc, après 1760, le clergé catholique d'un côté et les immigrants britanniques de l'autre, créèrent leurs écoles. De cette façon, le clergé maintint ses prétentions au monopole pour les catholiques. Il n'est pas étonnant qu'en 1789, lorsque le gouvernement envisagea une intervention de l'État dans l'éducation, l'évêque catholique et son clergé eurent assez de poids pour faire avorter ce projet. L'État du Bas-Canada revint néanmoins à la charge en 1801. Une loi fut votée par une Assemblée législative à grande majorité canadienne et par un Conseil législatif à caractère biethnique et aristocratique, permettant aux habitants de toute localité qui en feraient la demande, d'avoir une école. Il est vrai que le clergé anglican fut chargé de gérer le système et que ses rivaux lui attribuèrent, quelques années plus tard, des visées anticatholiques et assimilatrices. Pourtant, un budget annuel de 316 livres courantes et seulement six écoles en moyenne de 1801 à 1806 ne constituaient certes pas un départ fulgurant susceptible d'inquiéter. Même l'évolution subséquente ne fut pas non plus

tellement menaçante, puisque, pendant les années 1826-1830, le budget annuel moyen voté par l'Assemblée législative du Bas-Canada avait été porté à seulement 1870 livres en moyenne par an et le nombre moyen d'écoles à 76¹⁸. En cette fin de période, la clientèle de cette institution ne dépassait pas les 3675 élèves¹⁹. Les bénéficiaires de ce système embryonnaire furent, dans l'ordre, les anglophones d'origine britannique et américaine des seigneuries rurales et des cantons, ceux des villes et les Canadiens français d'un petit nombre de communautés rurales. L'échec de cette entreprise, qui aurait pu rendre l'école accessible à une fraction substantielle de la population, est attribuable à un financement médiocre, à l'absence de volonté politique soutenue de la part de l'État, à la pauvreté des parents et à l'opposition farouche que lui firent, peu après sa mise sur pied, les clercs et les politiciens canadiens-français devenus nationalistes.

Évidemment, excepté en ville, ce ne furent pas surtout les demandes populaires qui incitèrent à faire de l'école une question hautement controversée. Dans les villes, il y eut dans les deux groupes ethniques des apôtres de l'éducation populaire, tel Joseph-François Perrault²⁰, dont le message fut bien reçu par la population, et qui essayèrent de se tenir au-dessus de la mêlée politique. Mais les conflits sociopolitiques dans lesquels les classes dirigeantes s'engagèrent

¹⁸ Michel Gohier, «Le Financement des écoles primaires par l'État dans le Bas-Canada, 1801-1834. Ampleur et signification», mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa, 1985, 83 p.

¹⁹ Louis-Philippe Audet, *Le Système scolaire de la Province de Québec*, Québec, PUL, 1952, tome IV, p. 142.

²⁰ Jean-Jacques Jolois, *J.-F. Perrault, 1753-1844, et les origines de l'enseignement laïc au Bas-Canada*, Montréal, PUM, 1969, 268 pp.

dominèrent l'ordre du jour scolaire. Aussi, l'enjeu principal de ces luttes n'était ni d'apprendre à lire, à écrire et à compter aux enfants, ni même d'en faire des sujets loyaux et des êtres moraux. Sur ce point, l'unanimité régnait. Il s'agissait plutôt de savoir qui contrôlerait le système scolaire et lui insufflerait son esprit. À n'en pas douter, le clergé catholique, pour qui l'éducation était avant tout une affaire de religion, eut alors la conviction que son monopole et, du même coup, la religion étaient menacés par cette intervention de l'État protestant associé au clergé anglican.

Pour les professionnels et marchands canadiens-français du *parti canadien* en voie d'accomplir le virage nationaliste, ce fut moins le rôle de l'État en ce domaine qui les inquiétait, que la promotion de l'instruction par le biais d'un pouvoir exécutif épris, croyaient-ils, d'assimilation. Pour eux, au contraire, cette responsabilité devait appartenir, autant sous son aspect législatif qu'exécutif, aux véritables représentants de la nation siégeant à l'Assemblée législative. Mais, à cette époque, le *parti canadien* avait été sérieusement ébranlé par la crise politique de 1810 et les événements de la Guerre de 1812. Au lieu de promouvoir immédiatement sa propre conception de l'éducation, il appuya les revendications du clergé catholique contre les promoteurs de l'Institution royale. La loi de 1824 sur les *écoles de fabriques* fut le produit de cette alliance passagère.

Bien qu'elle ait permis d'ajouter des écoles au système en place, cette législation n'eut pas les effets anticipés. En effet, en 1824, il y avait 46 écoles de ce genre dans les paroisses rurales. Entre cette date et 1829, seulement 21 nouvelles écoles de fabriques

furent établies en milieu rural. Les faibles motivations des curés eurent certainement leur part dans cet échec qui, en fait, ouvrit la porte à une troisième législation inspirée d'une nouvelle vision de l'école. Pour former des patriotes, comme cela se devait, l'école devait être laïque et régie par l'institution qui représentait le mieux les quatre cinquièmes de la population bas-canadienne: l'assemblée législative. C'est en 1829 que fut votée la loi des écoles de l'assemblée ou des syndics²¹.

Au moment où s'amorce la révolution scolaire déclenchée par cette législation, il n'y aurait eu, selon Louis-Philippe Audet, que 213 écoles élémentaires dans le Bas-Canada, villes et campagnes combinées, soit une école par 2588 habitants²². Avec ces nouvelles écoles, le paysage de l'accessibilité fut complètement transformé en quelques années. En 1831, 872 écoles de syndics avaient été créées à travers la province et, quatre ans plus tard, leur nombre avait été porté à 1170. Même si le tableau 7, fondé sur le recensement de 1831, exagère le nombre d'élèves parce qu'il inclut ceux du secondaire, il donne quand même un aperçu assez réaliste, non de l'assiduité ni de la qualité de tant de maîtres improvisés et de l'enseignement, mais de la fréquentation scolaire: 48 320 élèves d'après le recensement contre 45 203 selon le rapport officiel des élèves de l'élémentaire, soit des taux respectifs de fréquentation de 52,1% et de 48,8%.

²¹ F. Ouellet, «L'Enseignement primaire: responsabilité des Églises ou des États? (1801-1836)», *Recherches sociographiques*, 2, 1961, p. 171-189.

²² L.-P. Audet, *op. cit.*, tome V, p.140.

TABLEAU 7
La fréquentation scolaire selon le recensement de 1831

	Fréquentation		pop. 6-13 ans/ pop. totale	
	élèves	pop. 6-13 ans	taux	
Districts				
Québec*	15 683	28 777	54,5%	17,4%
T.-Rivières	6 813	12 390	54,9%	21,9%
Montréal	25 824	51 537	50,1%	17,8%
Province	48 320	92 704	52,1%	18,1%
Cantons				
Seigneuries rurales	7 606	8 508	89,4%	
			48,2%	
Québec (ville)			67,9%	19,1%
T.-R. et Saint-Maurice			57,8%	19,2%
Montréal (ville)**			?	10,0%

SOURCES: recensement de 1831.

* Gaspé est inclus dans le district de Québec.

** Les chiffres du recensement sous-estiment la population de 6-13 ans pour la ville de Montréal. Par contre, Andrée Dufour, dont les taux de fréquentation scolaire pour la partie rurale du comté de Montréal sont tout à fait irréalistes (22,6%) pour l'année 1835, arrive cependant à des estimations qui semblent valables pour la ville de Montréal. Un taux de 73,3% en 1835 semble raisonnable. Voir Andrée Dufour, «Diversité institutionnelle et fréquentation scolaire dans l'île de Montréal en 1825 et en 1835», *RHAF*, 41, 1988, p. 535.

Le système mis en place en 1829, appuyé qu'il était sur un financement approprié, acheminait les campagnes sur la voie de l'alphabétisation. Mais, pour arriver à ce résultat, il aurait fallu que la loi fût appliquée pendant une période assez longue et que la gratuité scolaire fût sans cesse étendue. Toutes choses, d'ailleurs, que l'atmosphère troublée de l'époque n'autorisait pas. Car, loin de continuer à décliner, le pourcentage des élèves payant augmenta de 32% qu'il était en 1831 à 65% en 1834. Et, pour comble de malheur, en 1836, la loi elle-même succomba sous

l'opposition du clergé et de ses alliés.

Une fois qu'il eut obtenu satisfaction en 1824 pour les écoles de fabrique, l'évêque de Québec se dit disposé à accepter l'offre qu'on lui faisait de siéger au bureau de direction de l'Institution royale. Mais, pour son suffragant de Montréal, Mgr Lartigue, poser un tel geste eut été pactiser avec l'ennemi protestant. En effet, fervent partisan de l'ultramontanisme et nationaliste ardent, le premier évêque de Montréal s'était fait l'instigateur d'une nouvelle vision des relations entre l'Église et l'État et, par conséquent, du rôle du clergé dans l'éducation. Selon lui, l'Église était au-dessus de l'État et le clergé, la classe dirigeante par excellence dans la société. Cette croyance en la suprématie de l'Église, bien que ne pouvant être proclamée ouvertement dans une colonie, de sucroît, britannique, n'en inspirait pas moins sa conduite. La campagne qu'il mena contre l'Institution royale et le système mis en place en 1829, était sans doute motivée par le danger protestant, mais, plus encore, par sa peur obsessionnelle du libéralisme et du laïcisme. La stratégie qu'il élaborait alors visait donc à éliminer ces deux obstacles et à étendre le contrôle de l'Église au-delà même de l'éducation, du soin des malades et de l'aide aux pauvres. Lartigue alla même jusqu'à déclarer que son idéal était la prise en charge, d'un bout à l'autre de la chaîne, de toutes ces activités par un personnel de religieux, prêtres et frères, et de religieuses²³. À n'en pas douter, une telle croisade destinée à garantir la survie d'un peuple catholique ne pouvait, si elle réussissait, qu'aboutir éventuellement à la marginalisation des laïcs catholiques. Même

²³ F. Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840. Changements structureaux et crise*, Ottawa, PUO, 1976, p. 260-268.

si son rêve ne fut réalisé qu'à long terme, l'évêque fut cependant à même de savourer la disparition des écoles royales et de celles de l'Assemblée. Il valait mieux, disait-il, ne pas avoir d'écoles que d'en avoir des mauvaises.

TABLEAU 8
Fréquentation scolaire à l'élémentaire au Québec en 1844
(en pourcentages de la population de 5-15 ans)

	garçons	filles	ensemble	Franco.(%)	Cathol.(%)
<i>Districts</i>					
Québec	33,9	28,1	28,4	87,5	96,5
Tr.-Rivières	32,3	28,6	30,4	78,4	81,0
Montréal	33,8	25,9	29,9	71,2	77,6
Province	33,8	26,9	30,3	75,2	82,1
<i>Comtés*</i>					
Bonaventure	14,1	8,7	11,3	53,3	66,2
Mégantic	16,6	17,7	17,1	37,8	49,8
Québec	59,5	44,0	51,8	60,5	79,5
Drummond	22,7	27,8	27,4	59,8	69,7
Sherbrooke	56,1	44,9	50,7	9,5	14,6
Saint-Maurice	31,8	34,1	32,9	95,3	96,4
Missisquoi	64,6	61,5	63,1	13,7	18,0
Montréal	53,6	44,3	49,0	52,2	72,5
Ottawa	27,4	21,9	24,8	26,8	45,2
Shefford	55,2	47,6	51,6	28,5	28,1
Stanstead	53,4	50,3	51,9	5,3	5,7

SOURCES: recensement de 1844.

* Comtés sélectionnés pour faire voir les différences anglophones, francophones, les zones pionnières, les villes.

Les rébellions passèrent et, en 1841, une nouvelle loi fondamentale fut votée. Selon ses termes, l'autorité et la gestion de l'État s'exerceraient désormais par le biais du surintendant de l'instruction publique, dont le pouvoir était réel. Les communautés locales avaient également un rôle important dans la

mise sur pied des écoles, leur gestion sur place et la levée des taxes scolaires. La fréquentation scolaire, considérablement réduite après 1836, remonta rapidement après 1841, sans pourtant atteindre le niveau de 1831 (8,1% de la population en 1844 contre 9,4% en 1831). En 1844, il y avait 1569 écoles établies au Bas-Canada (Canada-Est) en vertu de cette loi et 57 111 élèves inscrits. Ce tableau, comme le précédent, démontre qu'une intervention vigoureuse de l'État pouvait corriger jusqu'à un certain point les inégalités entre les régions quant à l'accessibilité à l'école. Par contre, plus encore que le précédent, il fait voir que cet effort ne suffisait pas à éliminer les facteurs qui empêchaient certaines catégories sociales et des portions du territoire d'avoir un accès assidu et égal à l'école. Aussi, les différences entre les zones pionnières, dont Bonaventure, Mégantic, Drummond et Ottawa sont des exemples, et les comtés à grande densité urbaine, tels Québec, Saint-Maurice, Sherbrooke et Montréal, étaient énormes. De même, les contrastes villes-campagnes étaient également très marqués mais moins qu'ils ne l'étaient entre les groupes ethniques et religieux. Pour être moins substantielles, les disparités traditionnelles entre les hommes et les femmes n'en étaient pas moins réelles.

Le fait est que la fréquentation scolaire exprimée en nombre d'écoliers ne dit rien sur le nombre annuel de jours et le nombre d'années passés à l'école, ni sur les contenus, ni sur la compétence de ces instituteurs, ni sur l'efficacité de cette expérience. Elle renseigne à peine davantage sur les motivations des parents. On ne saurait donc traduire automatiquement ces chiffres, tirés de quelques recensements en fin de période, en taux d'alphabétisation sans admettre l'existence d'un délai entre fréquentation

et alphabétisation. L'analyse est d'autant plus compliquée qu'avant 1829 pour l'une et 1861 pour l'autre, il n'existe aucune statistique officielle. Aussi, en ce qui concerne l'alphabétisation, le recours aux signatures dans les registres des mariages, sur les pétitions et autres documents du même genre est-il un instrument de mesure nécessaire, bien qu'inégal dans ses résultats, qui permet toutefois de rejoindre à la fois les villes et les campagnes.

Sur l'alphabétisation dans les villes, l'étude de Michel Verrette est la plus importante. En effet, les données qu'il a accumulées²⁴ sur la capacité de signer au mariage dans la ville de Québec pour les années 1745 à 1849 sont d'autant plus précieuses qu'elles sont continues et contribuent ainsi à mieux éclairer le déroulement et la dynamique du mouvement. Évidemment, il est important de savoir que, pour un siècle, le taux d'alphabétisation des hommes était de 16,9% plus élevé en moyenne que celui des femmes; que celui des habitants d'origine anglaise surpassait de 22% celui des habitants d'origine française, que celui des protestants dominait celui des catholiques par une marge de 30,4% et que celui des Anglo-protestants excédait celui des Franco-catholiques de 31,9%. Mais, il est encore plus significatif de constater que, sous l'effet des conditions socio-économiques et des politiques gouvernementales, ces écarts ont varié dans le temps et épousé certaines tendances difficilement mesurables autrement.

En interprétant ses données, Verrette affirme que la structure du mouvement d'alphabétisation épouse

²⁴ Michel Verrette, «L'Alphabétisation de la population de la ville de Québec de 1750 à 1849», *RHAF*, 39, p. 51-76.

celui de la structure sociale²⁵. Cette conclusion est peut-être plus exacte au niveau de la colonie qu'en milieu urbain. En milieu urbain, la polarisation ethnique, doublée d'une dimension religieuse, la situation coloniale et les visions différentes du rôle de l'éducation, semblent avoir eu le pas sur les facteurs socio-économiques. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque antérieure, les Français en résidence plus ou moins prolongée dans la colonie tenaient aussi le haut du pavé dans le domaine de l'alphabétisation, comme en témoigne le profil élitiste de ceux qui émigrèrent en 1760. Ils furent donc remplacés par des Britanniques qui se fixèrent d'abord dans les villes et se situaient à un niveau plus élevé que les gens du pays dans l'échelle des occupations. Au point de départ, il y eut un écart substantiel entre les uns et les autres qui survivra même à une immigration massive d'éléments anglophones moins favorisés sur le plan socio-économique. Avant 1800 en particulier, les anglophones eurent davantage la possibilité, comme l'élite française locale l'avait fait auparavant, d'engager des précepteurs, de créer des écoles ou même d'envoyer leurs enfants s'instruire à l'étranger. De leur côté, les Canadiens comptèrent sur le réseau d'écoles existant et, considérant la croissance démographique, en créèrent relativement peu avant les années 1820. La seconde polarisation durable, dont l'évolution est aussi conditionnée par les facteurs socio-économiques et traverse la barrière ethnique, est celle fondée sur la distinction par sexes qui dépend de la vision dominante relative au rôle des femmes dans la société. Car même en milieu urbain, les écoles furent aussi moins accessibles aux filles qu'aux garçons.

²⁵ M. Verrette, *op. cit.*, p. 66.

Pour accommoder l'entrée tardive des Britanniques dans la statistique, de façon à mieux faire ressortir ces polarisations durables aussi bien que l'évolution des taux, nous avons regroupé les moyennes obtenues par Verrette en blocs de deux ou trois décennies. Cela est d'autant plus important que Verrette parle de stagnation des taux²⁶, alors que le déclin semble assez net. Apparemment, d'après les chiffres ainsi présentés, le seul groupe qui a pu bénéficier des législations de la première moitié du siècle fut celui des hommes. Tout cela ne serait-il qu'apparence?

TABLEAU 9
Capacité de signer au mariage par groupes ethniques
et par sexes dans la ville de Québec (1750-1849)
(en pourcentages)

	1750-1769	1770-1790	1800-1819	1820-1849
anglophones		62,0	66,0	52,1
francophones	42,3	34,6	31,0	29,6
hommes	48,8	48,5	46,1	49,4
femmes	35,8	34,0	35,5	30,0
ensemble	42,3	41,2	40,8	39,7

SOURCES: M. Verrette, *op. cit.*, p. 68, 72.

Ainsi, le déclin de l'alphabétisation, amorcé sous le régime français même en milieu urbain, s'est perpétué dans le cas des Canadiens jusqu'en 1850. Chez les Britanniques, ce recul se fait attendre jusqu'à la seconde décennie du siècle. Pour mieux dégager les raisons de cette évolution, nous avons constitué un

²⁶ M. Verrette, *op. cit.*, p. 67.

tableau à partir des informations décennales accumulées par Verrette sur les occupations des signataires et des conjoints. Tous les militaires, officiers, sous-officiers et soldats, ont été mis ensemble, alors que les boutiquiers ont été ajoutés aux commerçants.

TABLEAU 10
Époux et *sachant signer* au mariage par occupations
dans la ville de Québec (1750-1840)
(en pourcentages)

	1750,1760		1770,80,90		1800,10		1820,30,40	
	signe	époux	signe	époux	signe	époux	signe	époux
Militaires	50,0	79,2	52,8	23,3	45,0	8,2	72,2	1,9
P. fonct.			100,0	0,4	100,0	0,1	100,0	0,2
Profes.	100,0	2,6	100,0	3,4	96,8	2,6	98,4	2,7
Affaires	87,5	10,4	68,6	18,5	63,1	15,6	51,7	6,1
Artisans	75,0	7,8	49,3	31,0	42,2	42,0	34,1	42,3
Journaliers			26,8	23,3	16,2	31,4	26,1	46,7
Total	57,1	100,0	50,4	99,9	39,0	99,9	34,1	99,9

SOURCES: M. Verrette, *op. cit.*, p. 74.

Notons que, pour les années 1750, 60, 70 et 80, le pourcentage des époux sans occupations connues se monte à 36,3%. En 1760 et 1770, cette catégorie d'individus représente 60% des mariés. Pour la période 1790-1840, au contraire, ces indéterminés totalisent moins de 1% des époux. C'est pour cette raison que les taux d'alphabétisation d'avant 1790 sont trop élevés et certaines catégories sociales surreprésentées. Ceci dit, il ne fait pas de doute que la baisse des taux après 1780 s'explique par la pression exercée sur les moyennes par l'accroissement considérable de la proportion des artisans et des ouvriers non spécialisés dans la société urbaine. À cet égard, il faut noter que les francophones ne furent

pas affectés au même degré ni au même moment que les anglophones.

Bien que le même genre d'informations ne soit pas disponible pour la ville de Montréal, on peut sans doute prétendre que son profil n'était pas très différent de celui de la capitale. À Trois-Rivières, cependant, les taux étaient tombés si bas qu'Allan Greer en déduit que «Montreal and Quebec were the only educationally urban places in Lower Canada²⁷». Pourtant, les chiffres accumulés par Allan Greer sur Trois-Rivières et reproduits au tableau 11 ne diffèrent de ceux de Québec que par l'ampleur du déclin et par le fait qu'on y décèle plus nettement qu'à Québec en fin de période les conséquences positives des initiatives privées et des politiques gouvernementales en matière d'éducation. Là aussi les différences entre les groupes ethniques étaient marquées alors que celles entre la campagne et la ville étaient visibles.

TABLEAU 11
Signatures aux mariages aux Trois-Rivières (1745-1854)
(en pourcentages)

	Époux	Épouses	Ensemble*
1745-54**	49,1	54,5	51,8
1795-99	17,5	15,8	16,7
1840-44	28,2	20,1	24,1
1850-54	33,9	28,7	31,3

SOURCES: Allan Greer, «The Pattern of Literacy in Quebec, 1745-1899», *Histoire sociale/Social History*, 11, 1978, p. 299.

* Nous avons calculé les taux de cette colonne.

**Magnuson donne pour la ville en 1750-1759 des taux de 50 pour les hommes et de 47 pour les femmes. Voir tableau 4 plus haut.

²⁷ A. Greer, *op. cit.*, p. 315.

En fait, Greer s'est surtout intéressé aux campagnes à l'époque des rébellions. Aussi, son dépouillement des signatures au mariage est-il limité avant 1840: quelques paroisses et un seul relais chronologique avant cette date. L'essentiel de sa documentation est concentré sur les années 1838-1839 et provient de l'enquête Buller et des signatures apposées aux adresses de loyauté à la Reine. Ses taux se situent donc au moment où la fréquentation scolaire avait été fortement stimulée par une série de législations qui arrivaient à leur terme. On s'attendrait donc à ce qu'ils fussent un peu plus élevés que ceux de la fin du régime français ou même du début du siècle. Mais Greer les trouve si bas qu'il soutient que, depuis 1760, «Literacy may not have declined in the towns, but, in rural Quebec, it was more than a century before the literacy levels of the original colonists were again reached²⁸».

Les adresses de loyauté dépouillées par Greer contenaient 16 561 noms d'individus, dont 24% étaient urbains dans une province où le taux d'urbanisation n'atteignait même pas 13% en 1831. Ce qui veut dire que les taux obtenus étaient peut-être plus élevés que les taux réels. Nous avons donc regroupé ces noms et les *sachant signer* par districts et selon le mode villes-campagnes. Dans ce corpus, le district de Québec était adéquatément représenté, celui de Trois-Rivières surreprésenté et celui de Montréal défavorisé.

²⁸ A. Greer, *op. cit.*, p. 319.

TABLEAU 12
Adresses de loyauté à la reine (1838-1839)

	Noms	Signatures	Pourcentages
<i>Districts</i>			
Québec	5 285	1 667	31,5
ville et environs	1 783	784	44,0
campagne	3 502	883	25,2
Trois-Rivières	3 904	917	23,5
ville et environs	976	263	27,0
campagne	2 928	654	22,3
Montréal	7 372	1 694	23,0
ville: francophones	1 281	769	60,0
campagne	6 091	925	15,2
Province	16 561	4 278	25,8
villes	4 040	1 816	44,9
campagne	12 521	2 462	19,7

SOURCES: pour chiffres détaillés, voir Greer, *op. cit.*, p. 305.

Ce taux provincial de 25,8% correspond à celui de 26% tiré de l'enquête Buller dans laquelle les groupes se départageaient ainsi d'après Greer: habitants de langue française et de langue anglaise ruraux 12% et 60% respectivement, les campagnes 22% et les villes 60%. Ce qui veut dire que le taux global des Canadiens français devait se situer quelque part entre 26% et 22%. Curieusement, ce taux se rapproche assez de celui qui ressort d'une pétition de 1840, préparée par les habitants du district de Trois-Rivières, que Greer a analysée en comparant la ville et ses environs avec l'ensemble de la région. Un taux de 23,3% pour le district et de 29,5% pour la ville et ses environs. Le taux des Canadiens français est de seulement 20,8% alors que celui des Canadiens d'origine

anglaise atteint 80,8%. Pour qualifier cet écart, notons que, dans la ville et ses environs, les cultivateurs constituaient 56% des mariés francophones, mais à peine 17% des mariés anglophones.

Pour tester ces résultats, au reste fort plausibles, nous avons examiné les signatures de 2539 personnages, dont 352 anglophones (13,8%), impliqués des deux côtés dans les événements de 1837-38 et connus comme auteurs de dépositions et d'examens volontaires. Ces anglophones avaient un profil plus urbain que les francophones (cultivateurs 40% contre 58%) et, parmi eux, les catégories sociales, dont les taux sont habituellement les plus bas, étaient sous-représentées: des proportions de 58% contre 84%. Il va de soi que le groupe le plus sous-représenté dans ces documents était celui des femmes²⁹.

TABLEAU 13
Dépositions et examens volontaires signés
par des personnages reliés aux Insurrections de 1837-38
(pourcentage de ceux qui savaient signer)

	Francophones	Anglophones	Ensemble
Affaires, seigneurs	84,0	100,0	88,8
Militaires, fonct.	92,1	97,2	94,2
Professionnels	100,0	100,0	100,0
Artisans	39,6	88,6	46,0
Journaliers	6,9	62,5	10,3
Cultivateurs	13,2	80,0	19,8
Femmes	21,6	50,0	26,7
Total	28,2	86,6	36,3

SOURCES: APQ, APC, Événements de 1837-38.

²⁹ F. Ouellet, «Répartition de la propriété foncière et types d'exploitation agricole dans la seigneurie de Laprairie durant les années 1830», *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, HMH, 1972, p. 118-121.

Même s'ils sont plus élevés que ceux de Greer, ces taux ne le sont pas assez pour infirmer ses résultats. Ceci dit, ils confirment notre impression que les niveaux de scolarité prévalant pendant ces années reflétaient déjà un peu la poussée de fréquentation scolaire des années 1829 à 1836 et, en ce sens, marquaient un tournant.

Il ne fait pas de doute qu'il y eut, chez les Canadiens français, déclin de l'alphabétisation du XVII^e siècle jusqu'à 1829 au moins. Le plus bas niveau observé se situe en 1827 alors qu'une pétition diffusée dans la colonie et contenant 87 000 noms, soit un nombre à peu près égal à celui des chefs de maisonnée, portait 89,7% de croix. Cette évolution était sans doute attribuable à la vision que la société, surtout les classes dirigeantes, se faisait de l'éducation élémentaire aussi bien qu'à l'absence d'intervention directe de l'État. Mais elle dépendait aussi de facteurs socio-économiques incontrôlables.

Car la tendance à la ruralisation amorcée dès les débuts de la colonie s'est poursuivie jusqu'en 1850. Ainsi, le taux de ruralité des francophones, qui était de 65% en 1663 et de 78% en 1765, atteignit les 88,5% en 1851. Ce qui veut dire que les Canadiens français furent toujours relativement plus nombreux là où les moyens d'apprendre à lire et à écrire étaient les moins disponibles. Il est vrai que, avec le temps, le nombre des villages s'est multiplié mais, en même temps que cela se produisait, la proportion des travailleurs non spécialisés s'accroissait d'autant et influait sur les taux à la baisse.

L'évolution des Britanniques est à bien des égards différente. Même au début, ils possédaient un certain degré d'hétérogénéité sur les plans ethniques,

religieux, culturels, occupationnels et résidentiels. Mais, avec le temps, ce caractère devint de plus en plus marqué et les combinaisons de plus en plus variées. Comme la source de la ruralisation progressive était socio-économique, ils furent aussi happés par le mouvement vers la campagne. Les premiers immigrants écossais et anglais s'établirent dans les villes; cependant, les arrivages successifs de la côte atlantique, d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande donnèrent lieu à des établissements dans les seigneuries rurales et les territoires érigés en cantons. Vers 1765, à peine 10% des habitants d'origine britannique vivaient en milieu rural; en 1851, ce pourcentage s'élevait à 74%. La même année, 63% d'entre eux, surtout les protestants, étaient concentrés dans la région de Montréal. Ainsi, cette population très hétérogène aux traditions culturelles et éducationnelles multiples fut également sujette à des forces qui contribuaient à un recul de l'alphabétisation.

Pourtant, Greer affirme que leur capacité de signer n'avait pas diminué depuis le moment de leur arrivée au pays. Ayant dit cela, il insiste quand même sur les différences énormes qui existaient entre protestants et catholiques, entre Irlandais protestants et catholiques, entre colons d'origine américaine et ceux d'origine anglaise, et entre anglicans, presbytériens et méthodistes. À cet égard, notons que, vers 1830, le flot migratoire venu des Îles britanniques était surtout composé d'Irlandais catholiques dont le niveau de scolarisation était plus bas que celui des autres immigrants.

TABLEAU 14
Capacité de lire et écrire dans certaines communautés
francophones et anglophones, à majorité catholique
et à majorité protestante (1838-39)
(en pourcentages)

	hommes	femmes	ensemble
<i>communautés</i>			
francophones	15,8	14,1	14,9
anglophones	71,3	63,0	68,5
catholiques/ anglophones*	35,3	27,9	32,0
protestants/ anglophones*	49,9	35,1	42,7

SOURCES: A. Greer, *op. cit.*, p. 314, 318.

* Seulement trois cantons à majorité catholique et protestante dans une région pionnière où, par conséquent, les taux étaient moins élevés qu'ailleurs.

Après avoir pesé l'importance respective des facteurs religieux et ethniques, Greer en conclut que la combinaison canadien-français/catholique était la moins fructueuse à cet égard et que, tout considéré, la nationalité était le déterminant le plus fondamental du niveau d'alphabétisation.

III - FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET ALPHABÉTISATION DES FRANCOPHONES DANS LE CONTEXTE URBAIN ET INDUSTRIEL CANADIEN (1850-1911).

De tout ceci se dégage le fait que l'attitude de la société, des groupes ethniques et religieux qui la composent, et de l'État vis-à-vis de l'éducation, aussi bien que les rapports villes-campagnes, liés qu'ils étaient à la structure économique, furent les facteurs qui eurent le plus d'effet sur l'alphabétisation de la population. En effet, les Acadiens et les Canadiens

français du Québec et de l'Ontario, comme les habitants de leurs provinces respectives, seront plus urbanisés, industrialisés et alphabétisés en 1911 qu'ils ne l'étaient en 1851. Ceci dit, entre ces francophones et les autres habitants de leurs régions respectives, aussi bien qu'entre les francophones selon les régions, il exista toujours des disparités plus ou moins prononcées à ces différents points de vue. À vrai dire, ces disparités auraient été plus marquées dans l'ensemble si l'État n'était intervenu directement, presque toujours motivé, si ce n'était par le désir conscient d'améliorer et d'uniformiser autant que possible les chances des uns et des autres, du moins par le besoin de répondre à des demandes venant des différents segments de la société.

En effet, dans chaque province, il y eut une tradition plus ou moins lointaine d'intervention de l'État dans l'éducation. Dans les Maritimes, cette intervention, aux effets parfois adverses pour les francophones, s'était précisée au lendemain de 1760, alors qu'au Québec elle fut plus tardive et ne devint vigoureuse qu'en 1829 à la suite d'une lutte acerbe entre les principaux acteurs sociaux. En Ontario, elle émergea au milieu de luttes intenses sous l'effet de la marche lente et silencieuse vers la ville. Dans l'Ouest, vivant pour l'essentiel à l'étape pionnière, cette histoire eut un profil plus tardif et accéléré.

1. L'ÉTAT, L'ÉDUCATION ET L'ÉMERGENCE D'UNE CATHOLICITÉ NATIONALE AU QUÉBEC

La législation de 1841 votée par le Canada-uni plaçait le système d'éducation sous le contrôle de l'État et de ses agents laïcs. Le plus important d'entre eux, le docteur Jean-Baptiste Meilleur, surintendant

pour le Canada-Est, avait des pouvoirs considérables. Bien que relevant de lui, les conseillers municipaux et les commissaires d'écoles disposaient d'une bonne marge de manœuvre au niveau local. Mais on était fort loin du système préconisé par Mgr Lartigue et son successeur qui visait à faire de l'État le serviteur de l'Église en cette matière. Le clergé était sans doute inquiet de cette situation, mais, fort de ses succès récents et de sa vigilance, il croyait pouvoir transformer l'équilibre des forces en sa faveur. Car la stratégie qui consistait à stimuler les vocations sacerdotales à l'échelle du Bas-Canada, portait rapidement des fruits. Aux deux collèges classiques anciens, sept avaient été ajoutés depuis 1800; en 1908, on en comptait dix-sept autres. Le rapport prêtres/fidèles emprunta la même voie: 1/1830 en 1830, 1/1185 en 1840 et 1/660 en 1911³⁰. Les gains furent encore plus rapides et spectaculaires en ce qui concerne les communautés de prêtres, de frères et de religieuses. Non seulement avait-on convaincu des communautés françaises et belges de venir s'établir au pays, mais de nouvelles communautés religieuses avaient été créées dans la province. Les effectifs des communautés d'hommes augmentèrent de 361 membres en 1850 à 3770 en 1911, alors que ceux des communautés de femmes s'accrurent de 673 au milieu du siècle à 14 299 en 1911³¹, soit une densité d'un religieux par 722 fidèles en 1850 et d'un par 95 fidèles en 1911.

³⁰ Louis-Edmond Hamelin, «Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec», *Recherches sociographiques*, 2, 1961, p. 189-241.

³¹ Bernard Denaut et Benoît Lévesque, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, PUM, 1975, p. 42-43; Jean Hamelin-Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Le XX^e siècle, 1898-1940*, Montréal, Boréal Express, p. 123.

Cette armée cléricale masculine et féminine, dont Lartigue avait rêvé, sera répartie de façon à occuper progressivement tout le champ social et culturel pour le plus grand profit, disait-on, d'une nation canadienne-française qui serait catholique selon le modèle ultramontain. Lorsque, suivant ce plan, l'évêque de Québec tenta en 1851 de se faire octroyer une charte pour l'université Laval qu'il voulait fonder sous les auspices du Séminaire de Québec, sa visée monopolisatrice était on ne peut plus clairement exprimée: «Je crains, dit-il, que les laïques ne s'emparent plus tard ici comme en France de l'éducation [...]. Quelle force nous aurions dans une pareille institution, après que nous aurions obtenu comme de droit, la sanction pontificale...³².» Lorsqu'après 1880, il sera question d'établir une succursale de l'université Laval à Montréal, la hiérarchie aura même recours à l'excommunication pour briser la résistance des professeurs de l'École de médecine et de chirurgie de Montréal à sa volonté d'annexion³³. Un mouvement d'une telle ampleur, mené avec une si grande conviction, ne pouvait que marginaliser éventuellement les laïcs dans l'éducation et ailleurs.

Car ce clergé n'avait pas seulement le respect des élites laïques et de la population; mais il disposait aussi de moyens financiers supérieurs. Il était richement doté de terres, bénéficiait de la générosité des fidèles et était subventionné par l'État. Loin de les appauvrir, l'abolition du régime seigneurial, comme la commutation antérieure sur l'île de Montréal, contribua même à rétablir leurs revenus fon-

³² L.-Ph. Audet, *Le Système scolaire de la province de Québec. Organisation et fonctionnement*, Montréal, Beauchemin, 1967, p. 20.

³³ *Ibid.*, p. 27.

ciers. Ces clercs étaient donc en mesure d'offrir leurs services à des taux plus bas que les enseignants laïcs masculins et féminins. Fortement concentrés dans les villes, surtout Québec et Montréal, et se déplaçant vers les villages où ils occupèrent l'essentiel du champ scolaire, ils abandonnèrent les postes urbains subalternes et les campagnes aux institutrices laïques. En 1831, plus de la moitié des enseignants étaient des laïcs masculins. Mais, quatre-vingts ans plus tard, ils constituaient une espèce en voie de disparition: seulement 2,7% des enseignants catholiques de la province³⁴. Pendant ce temps, les religieux qui, en 1853, ne formaient que 10,5% des effectifs enseignants, augmentèrent leur part à 49,4% en 1911. Parmi les enseignants, les plus nombreuses et les moins riches en salaires et en diplômes furent les institutrices laïques canadiennes-françaises.

En fait, avec le temps, les prédictions des évêques se réalisèrent. Déjà, en 1849, il fut permis aux clercs d'être élus commissaires d'écoles et, deux ans plus tard, les attributions des conseillers municipaux en matière d'éducation furent transférées aux commissions scolaires. Puis, en 1852, les deux premières écoles normales françaises furent placées sous contrôle clérical. Cette mainmise s'étendit par la suite aux nouvelles écoles normales, aux écoles ménagères et aux collèges classiques de filles ajoutés plus tard au système catholique. La nomination de Chauveau comme surintendant, suivie en 1856 de la création du Conseil de l'Instruction publique assisté de deux comités, l'un catholique composé de dix membres et l'autre protestant formé de quatre membres, n'était

³⁴ F. Ouellet, *Economy Class and Nation in Quebec. Interpretive Essays*, Toronto, Copp and Clark Ltd, 1992, p. 271-177.

certes pas pour déplaire au clergé. Cette structure resta inchangée jusqu'à la Confédération qui permit à Chauveau, devenu premier ministre, de créer un ministère de l'Instruction publique dont l'existence ne pouvait qu'être de courte durée. En 1875, lorsque ce dernier fut aboli, le poste de surintendant fut rétabli et le comité catholique fut recomposé selon les vœux des évêques: soit les sept évêques de la province et sept laïcs. La victoire était assurée et, désormais, le clergé avait non seulement le contrôle du système scolaire, comme de l'ensemble social, mais il avait en plus les pouvoirs nécessaires pour bloquer toute mesure qui lui déplairait. Ainsi, à la fin du siècle, les projets de rétablir le ministère de l'Éducation et de rendre l'école obligatoire succombèrent, comme bien d'autres, sous ses pressions.

N'empêche que la poussée imprimée en 1829 à la fréquentation scolaire par les forces laïques, mais réduite à rien en 1836, ne reprit de la vigueur qu'à partir de 1841. Et, de 1861 à 1911, le pourcentage des élèves de l'élémentaire et du secondaire dans la population de la province s'éleva de 16,3% à 21%. Cette expansion assez remarquable eut lieu, mais inégalement, dans toutes les régions. Dans la région de Québec où le revenu agricole était relativement décalé par rapport aux autres et où l'industrie primaire pesait plus lourdement qu'ailleurs dans l'économie, le processus d'urbanisation s'enclencha relativement plus mal que dans le reste de la province³⁵. Non seulement la population rurale de la

³⁵ F. Ouellet, «Francophones et Franco-Ontariens dans l'univers agricole canadien, 1851-1911», *Cahiers Charlevoix* 1, Sudbury, Prise de Parole, 1995, p. 292-359; «Canadiens français et Non-Francophones dans les villes québécoises et ontariennes: une perspective comparative et régionale, 1851-1911», dans *La Francophonie ontarienne. Bilan et perspectives de recherche*, Ottawa, Le Nordir, 1995, p. 135-184.

province y était surreprésentée (en 1911, 37% de la population de la province et 47% des ruraux), mais aussi les travailleurs non spécialisés, tels les journaliers, dont les enfants étaient moins présents à l'école que ceux des autres catégories sociales. En 1851, les districts de Québec et de Montréal étaient à peu près également urbains: des taux de 12,4% et 12,5% respectivement; mais, en 1911, cet écart minime s'était accru à 31,7% en faveur de Montréal. N'eût été l'effet niveleur de l'intervention gouvernementale dans le champ de l'éducation, ces disparités socio-économiques auraient pu se retrouver telles quelles au plan de la fréquentation scolaire. Il est vrai que Québec se démarquait de plus en plus de la région de Montréal à cet égard. Mais les inégalités n'étaient pas aussi prononcées qu'on s'y attendrait. En 1831, l'indice de fréquentation scolaire favorisait Québec par une marge de 4,4% alors que, en 1871, la région de Montréal l'emportait par 7,9%. Il en fut ainsi de l'écart entre les villes et les campagnes; il diminua à mesure que progressa l'urbanisation et que l'école devint plus accessible au niveau local. Un changement d'orientation similaire, mais moins spectaculaire, se produisit aussi entre les garçons et les filles. Comme celles-ci entrèrent sur le marché du travail rémunéré à un rythme plus lent que les garçons et que rien ne limitait leur accès à l'école, elles furent davantage en mesure de fréquenter ces institutions et d'en tirer profit. Aussi, une fois le processus urbain et industriel engagé, leur taux de scolarisation en vint-il à surpasser celui des garçons. Le tableau 15 fait état de ces réalités.

TABLEAU 15
 La fréquentation scolaire à l'élémentaire
 par région au Québec (1831-1871)
 (en pourcentages de la population de 5-15 ans)

	1831	1844	1851	1861	1871
<i>D. de Québec</i>					
garçons		28,6	38,5	49,6	53,5
filles		24,8	29,2	51,7	54,6
ensemble	54,5	26,7	33,9	46,3	54,0
<i>D. de Tr. Rivières</i>					
garçons		32,3	42,9	52,1	57,5
filles		28,6	39,9	52,9	58,8
ensemble	54,9	30,5	41,4	52,5	58,2
<i>D. de Montréal</i>					
garçons		34,1	52,7	57,8	60,9
filles		27,1	47,6	56,9	62,8
ensemble	50,1	30,6	50,0	57,4	61,9
<i>Province</i>					
garçons		33,8	46,9	54,4	57,8
filles		27,6	40,7	54,7	59,3
ensemble	52,1	30,7	43,8	54,5	58,6
<i>Québec/Ontario</i>					
			73,2	74,0	67,0

Sources: recensements du Canada.

L'écart traditionnel observé autrefois entre les francophones et les autres du point de vue de l'accès à l'école, à la lecture et à l'écriture se maintient en milieu urbain et rural. En 1871, les taux de scolarité dans les comtés ruraux à majorité anglophone surpassaient de 42,2% dans le cas des garçons, de 13,1% dans le cas des filles, et de 28,3% pour les deux combinés, ceux de l'ensemble du Québec rural. Ces disparités tenaces s'expliquent sans doute par le fait que les Canadiens français étaient surreprésentés en milieu rural et relativement plus concentrés dans le district de Québec qu'ailleurs sur le territoire. Ils étaient également surreprésentés dans les activités qui exigeaient le moins de scolarité. Encore en 1931

au niveau de la province, comme le démontre le tableau 16, ces inégalités, liées à l'impact inégal des forces socio-économiques sur les groupes ethniques, étaient manifestes.

TABLEAU 16
Répartition de la main-d'œuvre par ethnie
et par occupation au Québec (1931)
(en pourcentages)

	Francophones	Autres
Professions libérales	8,0	6,5
Finances	1,7	5,6
Commerce	9,5	12,5
Services et personnel	14,3	17,0
Transport et communications	6,9	10,5
Activités primaires	31,3	13,4
Ouvriers du secondaire	26,6	34,4

SOURCES: Gérald Bernier et Robert Bolly, *Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours*, Montréal, ACFAS, 1986, p. 208.

Rappelons que les comtés à majorité anglaise, dont nous venons de décrire la suprématie en termes de fréquentation scolaire, étaient tous des comtés ruraux. Ce qui veut dire que les écarts en question tenaient à des niveaux de motivations religieuses et profanes qui allaient au-delà du geste de signer simplement son nom, de lire et d'écrire. Acquérir des compétences et une certaine connaissance du monde constituaient de plus en plus des objectifs qui n'étaient pas le seul privilège des classes dirigeantes. Il est clair que le livre, pour aller à une étape plus loin que l'exigence de base, avait toujours peine à trouver droit de cité parmi les Canadiens français. D'autant plus que la censure cléricale était sévère et couvrait un large territoire intellectuel. Encore en 1937, il y

avait seulement 26 bibliothèques publiques au Québec, dont 17 anglophones, contre 460 en Ontario. Toujours dans l'ordre de l'écrit, Jean de Bonville affirme qu'en 1891 la lecture des quotidiens était confinée aux villes et que le taux de pénétration de ceux de langue anglaise était trois fois celui des quotidiens de langue française. Au contraire, dit-il, la résonance des hebdomadaires était surtout régionale et locale et le taux de pénétration de ceux de langue anglaise y était cinq fois supérieur à ceux de langue française³⁶.

Ceci dit, il ne fait pas de doute que cette montée rapide de la fréquentation scolaire provoqua un démarrage et une accélération de l'alphabétisation. C'est un phénomène qu'Allan Greer a tenté de mesurer en utilisant le recensement de 1891³⁷. Il est vrai que toutes les inégalités, dont il fait justement état, se retrouvent dans tous les recensements où il existe des données sur l'alphabétisation. Mais il ne semble pas s'être rendu compte que les chiffres de ce recensement, qu'il dit le meilleur du XIX^e siècle, furent très controversés à l'époque. Car, disait-on, ce dénombrement sous-estimait considérablement le nombre de Québécois sachant lire et écrire. Ces réserves sont d'autant plus plausibles que, de 1831 à 1911, la croissance de la fréquentation scolaire et de l'alphabétisation surpassa celle de la population. Un taux annuel moyen de croissance de 1,56% pour la population, de 1,96% pour la fréquentation scolaire et de 2,0% pour l'alphabétisation. Aussi la moyenne de 52,2% qui apparaît au tableau 17 pour l'année

³⁶ Jean de Bonville, *La Presse québécoise. Genèse d'un média de masse*, Québec, PUL, 1988, p. 271, 275.

³⁷ A. Greer, *op. cit.*, p. 326-331.

1891 a-t-elle lieu d'étonner plus encore que celle de 67,6% en 1901. Si Greer avait raison, ne faudrait-il pas remettre en question la valeur du recensement de 1861, pourtant considéré comme adéquat par Harvey Graff³⁸, et de celui de 1871? Mais, étant donné la poussée continue de la fréquentation scolaire, il serait surprenant que le nombre d'alphabètes ait décliné d'une façon aussi brutale après 1871 pour remonter avec un tel brio de 1891 à 1911. Il est vrai que les taux de ces années paraissent un peu élevés. Même si cela était, ne vaudrait-il pas mieux croire que, plus encore que celui de 1901, le recensement de 1891 faisait effectivement problème au moins sur ce point et pas seulement au Québec.

TABLEAU 17
Fréquentation scolaire à l'élémentaire (2)
et nombre de personnes sachant lire et écrire (3)
au Québec par rapport à la population totale (1),
1831-1911

	(1) effectifs	(2) effectifs	2/1	(3) effectifs	3/1
1831	511 917	48 320	9,4		
1844	697 084	57 111	8,2		
1851	890 261	101 491	11,4		
1861	1 110 664	157 494	14,2	922 155	83,0
1871	1 191 516	177 873	14,9	950 262*	79,6
1881	1 359 027	209 623	15,7		
1891	1 488 534	265 000**	17,8	784 026	52,7
1901	1 648 898	281 182	17,0	1 097 956	67,6
1911	2 003 232	308 035	15,4	1 750 824	87,4

Sources: recensements du Canada.

*estimation: capables d'écrire.

**estimation: n. d'élèves.

³⁸ «Literacy and Social Structure in Elgin County, Canada West: 1861», *Histoire sociale/Social History*, 6, 1973, p. 25-48.

Il n'empêche que, dans ces recensements, y compris celui de 1891, on retrouve toutes les disparités déjà mentionnées au niveau de la fréquentation scolaire. Les différences entre le district de Québec et celui de Montréal n'étaient pas seulement devenues évidentes; elles s'étaient accrues pendant ce demi-siècle. De même les écarts entre les villes et les campagnes s'étaient maintenus; toutefois, contrairement aux précédentes, ils s'étaient amenuisés à mesure que le mouvement d'urbanisation avait progressé. Les inégalités entre les hommes et les femmes avaient également subsisté; pourtant, dans ce cas, l'équilibre avait commencé à pencher définitivement en faveur de celles-ci, et plus encore dans les campagnes et les petites agglomérations urbaines que dans les plus grandes villes. Enfin, les différences entre Canadiens français et Canadiens anglais étaient toujours présentes. En 1861, le taux d'analphabétisme dans les comtés ruraux à majorité anglaise se situait à 40% en dessous de celui de la province. Néanmoins, à mesure que la population canadienne-française s'était accrue pour un jour devenir égale et ensuite majoritaire vers la fin du siècle, cet écart, bien qu'amoindri mais toujours présent, était devenu presque invisible³⁹.

Vus sous les seuls angles de la fréquentation scolaire et de l'alphabétisation, les progrès des Québécois à l'élémentaire paraissent peut-être plus considérables qu'ils ne le furent en réalité. En effet, il s'agissait d'un cours de quatre ans, terminal pour l'immense majorité. D'autant plus terminal que les données des

³⁹ F. Ouellet, «La Colonisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean ... en perspective, 1851-1911. La Marche des Francophones dans l'Est du Canada et vers la Nouvelle-Angleterre», *Saguenayensia*, 36, 1994, p. 16, tableau 7.

recensements ne disent rien sur l'assiduité ni sur le nombre de ceux qui quittaient avant la fin des quatre années. Ce système faisait d'autant plus problème pour les francophones qu'il était mal greffé sur le secondaire dominé par les collèges classiques qui débouchaient sur les grands séminaires et l'université. L'obstacle était d'autant plus énorme pour les femmes que leur premier collège classique ne fut établi qu'en 1908 et que l'accès à l'université leur était ainsi fermé. Les anglophones furent moins handicapés à cet égard puisque, durant ce demi-siècle, des ponts, pas toujours faciles à franchir pour les femmes, entre ces trois niveaux furent aménagés pour les uns et les autres.

2. FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET ALPHABÉTISATION EN ONTARIO (1783-1911)

Au moment de l'arrivée des Loyalistes sur le territoire appelé à devenir le Haut-Canada en 1791, il y avait déjà une faible population française et anglaise établie autour de certains postes fortifiés. À Détroit, il y eut même à cette époque une école française dirigée par deux institutrices venues de Montréal, les demoiselles Adhémar et Papineau. Mais l'immigration subséquente en provenance des États-Unis, d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ne fit que renforcer à la fois le caractère anglophone de cette région et sa grande diversité ethnique et religieuse. Les Canadiens du Bas-Canada, qui, avant 1850, vinrent s'ajouter à ceux qui étaient là depuis longtemps, étaient si peu nombreux qu'ils ne firent que confirmer cette diversité culturelle sans pour autant tempérer l'hégémonie anglophone croissante. À cette époque, l'immigration fut si bien un facteur déterminant dans la

constitution de la population haut-canadienne que celle-ci augmenta au rythme extraordinaire de 13% en moyenne par an de 1784 à 1850. Ainsi, alors que l'immense majorité de la population bas-canadienne était constituée de personnes nées au pays, celle du Haut-Canada l'était d'individus nés au Québec, dans les colonies américaines et dans les Îles britanniques. Encore en 1850, un peu plus de la moitié seulement des Haut-Canadiens étaient originaires de leur province alors que plus des neuf dixièmes des Bas-Canadiens appartenaient à cette catégorie. Il va sans dire que, dans cette population haut-canadienne, les niveaux d'alphabétisation reflétaient encore ceux apportés par les différentes catégories d'immigrants.

Bien que ayant encore des liens avec le commerce des pelleteries, l'économie qui émergea sur ce territoire en voie de colonisation rapide, fut d'abord agricole. En peu de temps, les agriculteurs disposèrent de surplus qu'ils exportèrent vers l'Angleterre. Au début du XIX^e siècle, lorsque se développa rapidement le commerce du bois dans le Bas-Canada et les Maritimes, le Haut-Canada suivit le mouvement et s'y tailla peu à peu un rôle. À ces divers points de vue, il dépendait de l'Angleterre, où il exportait son blé par la voie du Saint-Laurent et où il s'approvisionnait en produits manufacturés et exotiques. Bien que ayant son propre gouvernement depuis 1791, il dépendait quand même du Bas-Canada qui seul pouvait imposer des droits sur les produits importés par mer et par terre à Québec et à Montréal et acheminés par la suite sur son marché. Comme de raison, sa dépendance de Montréal était considérable et survécut pour longtemps encore aux changements politiques. Néanmoins, à mesure qu'il gagna du terrain

sur son voisin, le Haut-Canada fit aussi des progrès en activité industrielle et financière et, à vrai dire, en autonomie. À cet égard, les années 1840 marquèrent un tournant important. Car, tout en étant uni au Bas-Canada selon des termes qui lui étaient en partie désavantageux, le Haut-Canada exerçait quand même un contrôle accru sur son avenir, d'autant plus que, démographiquement et économiquement, sa suprématie s'affirme de plus en plus. Sans être aussi structurée que la société bas-canadienne, celle du Haut-Canada était quand même assez fortement diversifiée. Elle eut vite ses élites constituées de grands propriétaires fonciers, d'aristocrates, de marchands et de professionnels. Avec le temps, elle devint un peu plus urbaine au point de presque égaler la densité bas-canadienne en 1850 en ce qui concerne la population des agglomérations de 1000 habitants et plus. En 1861, elle surpassait sa voisine quant aux effectifs de sa bourgeoisie et de sa classe artisanale. Il n'est donc pas étonnant que la question de l'éducation y ait été posée en des termes qui reflétaient à la fois les vues contradictoires de ses élites et les besoins d'une société en voie de colonisation et de développement rapide.

Dès 1797, la législature avait envoyé une pétition au Roi pour la création d'écoles. Celle-ci n'eut d'autre suite qu'un octroi substantiel de terre destiné au financement de «grammar schools» et d'une université. Comme la portée de ce geste n'avait que valeur de symbole dans l'immédiat, la législature locale fut bien obligée de prendre les choses en main. Mais, ce ne fut qu'en 1807 qu'elle se mit d'accord sur la création de huit «grammar schools» dans la province. Cette législation qui instituait le principe de

l'intervention de l'État dans l'éducation, suscita bien des critiques de la part de ceux qui déploraient son caractère élitiste et pro-urbain. Aussi, en 1816, une nouvelle loi autorisa toute localité qui désirait construire une école (*common school*), à le faire, et une somme de 6000 livres courantes fut affectée au paiement des salaires des instituteurs. Avec un budget aussi limité, l'initiative scolaire ne pouvait qu'être abandonnée aux individus et aux groupes particuliers. Si l'école élémentaire se diffusa beaucoup moins que prévu dans les communautés rurales, c'est que l'éducation, y compris les «*grammar schools*» et l'université, firent l'objet d'une intense controverse politique et religieuse qui se prolongea jusqu'aux rébellions. S'affrontaient le séculier et le religieux, le contrôle local et le gouvernemental, les valeurs britanniques et les valeurs américaines⁴⁰. Comme les tories et les réformistes étaient à peu près d'égale force, le Haut-Canada n'eut pas, comme cela se produisit dans le Bas-Canada, ses écoles de l'Assemblée. En 1833, le Conseil de l'Éducation, établi dix ans plus tôt sous la présidence du ministre anglican John Strachan, aurait pu jouer le rôle d'organisme de coordination, mais il fut simplement aboli. On ne peut donc s'étonner qu'en 1842 le nombre des élèves fréquentant les écoles élémentaires n'ait été que de 30 197, soit 6,2% de la population de la province, alors que, au Québec, deux ans plus tard, ce taux devait atteindre les 8,2%. À propos de ces années marquées par la prédominance de l'initiative privée laïque ou religieuse et par la faible participation sco-

⁴⁰ Gérald Craig, *Upper Canada. The Formative Years*, Toronto, McClelland and Stewart, 1963, p. 54ss., 182-187; Bruce Curtis, *Building the Educational State: Canada West, 1836-1871*, London, Ont., Althouse Press, 1988, p. 22-48.

laire, Gidney et Millar écrivent:

In the decades before mid-century, however, by far the most common source of education in urban areas was the school begun by one or two individuals as a straightforward business venture. Until the late 1820s such schools had rarely been found outside of York or Kingston but in the thirties and forties the growing population of other urban communities attracted a steady flow of people prepared to risk opening private-venture schools and many of these schools were simply common schools...⁴¹.

À cet égard, la législation de 1841 adoptée par le parlement du Canada-uni, améliorée qu'elle fut par celles de 1843, de 1846 et de 1850, constituait un tournant majeur dans la fréquentation scolaire. L'État, par le biais du surintendant pour le Canada-Ouest, s'appuyant sur des organismes régionaux et locaux, exerçait un rôle de décision, de financement, de coordination et de contrôle sur le développement du système. La marge de manœuvre des institutions locales était significative, tandis que la présence à la tête du système d'un personnage central puissant bien conscient de ses visées l'était tout autant. Egerton Ryerson, qui fut surintendant de 1844 à 1876, eut, plus encore que Jean-Baptiste Meilleur dans le Canada-Est, la possibilité d'imposer sa marque sur le système en diffusant partout sur le territoire l'école publique, gratuite, ouverte aux enfants des deux sexes et non-confessionnelle. Son action s'étendit non seulement aux contenus des programmes et de l'enseignement mais aussi à l'approbation des manuels et à la formation des instituteurs et des institutrices. À ce sujet, Ian Davey écrit:

⁴¹ R.D. Gidney and W.P.J. Millar, *Inventing Secondary Education in Nineteenth-Century Ontario*, Montreal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990, p. 47.

the common schools were being welded into a cohesive system of free and non-sectarian schools supervised by a centralized administration⁴².

L'objectif de Ryerson était aussi d'éliminer les barrières entre les différents niveaux de façon à favoriser à l'élève le passage de l'école élémentaire, au *high school* et à l'université. Non seulement fut-il le créateur du *high school* ontarien mais il voulut en faire une institution accessible à tous. En 1872, l'accès à 74 des 104 *high schools* de la province était gratuit⁴³. En stimulant la fréquentation scolaire des filles en tous lieux, la réforme amorcée en 1841 suscita jusqu'à un certain point la féminisation du corps enseignant. Ce phénomène complexe, qu'on a attribué aux bas salaires payés aux institutrices, était entre autres lié à la parcimonie de ceux qui engageaient et à des circonstances économiques et familiales qui incitaient de nombreuses jeunes filles à entrer pour un temps dans cette carrière en acceptant une rémunération plus faible. Comme au Québec, mais pour des raisons sensiblement différentes, l'instituteur laïc masculin ontarien intéressé à fonder une famille trouva de moins en moins sa place dans cette profession. Les femmes, qui, en 1847, étaient minoritaires dans une proportion de 22%, devinrent majoritaires dans une proportion de 72% en 1905⁴⁴.

Quoi qu'il en soit, la réforme engagée en 1841 provoqua, comme au Québec, la croissance accélérée des effectifs scolaires (tableau 18). Très vite, elle se répercuta sur la participation des femmes aussi

⁴² Ian Davey, «Trends in Female Schools Attendance in Mid-nineteenth Century Ontario», *Histoire sociale/Social History*, 8, 1975, p. 23.

⁴³ Gidney et Millar, *op. cit.*, p. 215.

⁴⁴ B. Curtis, *op. cit.*, p. 253.

bien que sur celle des hommes, des campagnes et des régions même éloignées. À cet égard, l'évolution rapide du Nord de l'Ontario, une région en train de s'ouvrir à la colonisation, illustre bien la tendance égalitaire de cette marche vers l'accessibilité universelle qui, une fois étendue au secondaire et, beaucoup plus tard, à l'universitaire, devait accroître les chances de promotion sociale des enfants des familles ordinaires. En 1851, une seule région, le Sud-Ouest alors en voie de colonisation accélérée, était légèrement sous-représentée quant au nombre d'élèves par rapport à la population. En 1901, seuls l'Est et le Nord l'étaient, mais faiblement. Ainsi, en devenant de plus en plus accessible à tous, l'école publique refléta de moins en moins brutalement les inégalités économiques originelles, les disparités entre les villes et les campagnes, les écarts régionaux, les hiérarchies sociales, les croyances religieuses et les différences entre les sexes.

Ceci dit, notons à l'examen du tableau 18 que le déclin absolu des effectifs qui se produit entre 1881 et 1901, semble contredire cette vision expansionniste. N'oublions pas cependant que cette défaillance de la scolarisation n'était qu'apparente puisqu'elle tenait essentiellement aux lacunes du recensement de 1901 lequel, comme celui de 1891, sous-estimait plus particulièrement et partout les effectifs scolaires de l'Ontario.

TABLEAU 18
Évolution de la fréquentation scolaire
par rapport à la population totale en Ontario (1842-1905)

	1842 élèves	1851 élèves	1861 élèves	1871 élèves	1881 élèves	1901 élèves
<i>Sud-Ouest</i>						
garçons		15 489	37 162	63 617		54 416
filles		12 983	32 655	53 763		51 685
ensemble		28 472	69 817	117 380		106 101
%		14,7	18,6	24,0		17,8
<i>Centre</i>						
garçons		41 019	63 705	86 387		85 918
filles		34 513	54 699	80 060		81 766
ensemble		75 532	118 404	166 397		167 684
%		16,9	18,4	23,4		17,7
<i>Est</i>						
garçons		26 257	36 570	45 607		44 085
filles		21 117	31 035	43 277		43 945
ensemble		47 374	67 605	88 884		88 030
%		16,6	18,9	22,7		17,4
<i>Nord</i>						
garçons			113	783		9 892
filles			82	692		9 423
ensemble			195	1 475		19 315
%			2,8	9,4		14,4
<i>Province</i>						
garçons		82 765	137 550	196 394	211 659	194 311
filles		128 066	118 471	177 792	194 198	186 819
ensemble	30,197	151 378	256 021	374 136	405 857	381 130
%	6,2	16,3	18,5	23,3	21,1	17,4

SOURCES: recensements du Canada.

Ainsi, entre 1851 et 1881, la croissance de la fréquentation scolaire fut encore plus remarquable en Ontario qu'au Québec. En effet, les taux de participation calculés en fonction de la population de 5-15 ans, qu'il s'agisse des garçons, des filles ou des deux ensemble, y furent supérieurs à ceux du Québec par une marge se situant entre 25 et 30%. Il en fut de

même de l'Est de l'Ontario dont l'avantage sur la région de Montréal était de 15% à 22%. Par contre, malgré la montée rapide de la scolarisation des filles ontariennes, la province fut en retard sur le Québec en ce qui concerne l'émergence d'une suprématie féminine à ce niveau. Comme le montre le tableau 19, tous les taux féminins ontariens étaient encore inférieurs à ceux des garçons.

TABLEAU 19
Fréquentation scolaire en Ontario (1842-1871)
par rapport à la population de 5-15 ans
(en pourcentages)

	1842	1851	1861	1871
<i>Sud-Ouest</i>				
garçons		57,3	75,9	88,5
filles		49,4	69,4	83,9
ensemble		53,4	72,7	86,3
<i>Centre</i>				
garçons		66,6	79,9	97,2
filles		56,6	70,5	84,7
ensemble		61,6	75,3	90,7
<i>Est</i>				
garçons		66,6	77,5	85,2
filles		55,9	67,0	84,1
ensemble		61,4	72,3	84,7
<i>Nord</i>				
garçons			24,4	38,3
filles			17,2	21,4
ensemble			21,4	38,3
<i>Province</i>				
garçons	26,4	64,6	78,0	90,8
filles	23,1	54,8	69,1	83,7
ensemble	24,9	59,8	73,6	87,4

Sources: recensements du Canada.

On doit se demander dans quelle mesure les immigrants canadiens-français en Ontario ont participé à

cette expansion de la fréquentation scolaire. Rappelons d'abord que certains noyaux de peuplement canadien-français du Sud-Ouest dataient du XVIII^e siècle et que, dans le Centre et l'Est, d'autres s'étaient ajoutés avant 1850. Par la suite, cette immigration prit de l'ampleur, à tel point que, de 1851 à 1911, le taux de croissance des francophones, quoique inégal d'une région à l'autre, fit plus que doubler celui des Ontariens. En 1850, les Canadiens français étaient à peu près également répartis entre l'Est de la province et les deux autres régions. Mais, cinquante ans plus tard, les sept dixièmes d'entre eux vivaient dans l'Est et le Nord de la province. Pendant ce temps, l'équilibre régional de la population ontarienne avait à peine bougé: moins d'un tiers dans l'Est au milieu du siècle et moins d'un tiers dans l'Est et le Nord en 1901. Les Canadiens français s'étaient donc concentrés là où la population catholique, dont ils constituaient un élément substantiel, avait eu tendance à le faire. La proportion des catholiques de la province vivant dans l'Est et le Nord s'éleva de 44% en 1851 à 53% en 1901. En 1901, les Canadiens français représentaient 38% des effectifs catholiques de la province et 53% de ceux de l'Est et du Nord.

Ajoutons que le déplacement des Canadiens français s'était opéré sur un territoire où, à part les peuplements d'Essex et de Kent, prédominaient plus qu'ailleurs les activités primaires. Plus spécifiquement, leur progression géographique allait dans une direction qui leur permettait d'harmoniser la culture du sol et le travail saisonnier en forêt. Ils étaient donc surreprésentés dans les régions où le revenu de la terre était le plus bas et, de ce point de vue, leur style de vie et leur situation économique

étaient à bien des égards similaires à ceux des Acadiens et des Québécois de langue française⁴⁵.

Si la terre avait été en très grande abondance et accessible à tous ceux qui en désiraient, ils auraient certainement opté massivement pour la culture du sol. Mais, comme, pour eux et pour les autres immigrants, l'accès à la propriété foncière n'était pas un acquis immédiat, ils furent souvent obligés de séjourner pour un temps ou indéfiniment dans les villages et les villes. Il serait donc erroné de ne voir en eux que des agriculteurs et des ruraux. En effet, avec un taux de présence urbaine de 15,7% (villes et villages de 1000 habitants et plus) en 1851, ils étaient même un peu plus urbains que le reste de la population ontarienne. En 1911, 43% de leurs effectifs étaient regroupés en milieu urbain mais ils avaient progressé un peu moins vite que les autres à cet égard. Dans l'Est de l'Ontario où se trouvaient en 1851 les deux tiers des urbains de langue française de la province, leur taux d'urbanisation était de 21%. En 1901, 72% de leurs effectifs urbains étaient regroupés dans les localités de l'Est et du Nord et, à cette date, leur taux d'urbanisation s'était élevé à 47% dans l'Est alors que celui des non francophones ne dépassait pas les 39,2%⁴⁶.

La participation des Canadiens français à la colonisation agricole, à l'industrialisation et à l'urbanisation est donc incontestable. Mais, comme en

⁴⁵ F. Ouellet, «Francophones et Franco-Ontariens dans l'univers agricole canadien, 1851-1911», *Cahiers Charlevoix* 1, p. 291-359.

⁴⁶ F. Ouellet, «Canadiens français et Non-Francophones dans les villes québécoises et ontariennes, 1851-1911: une perspective comparative et régionale», dans Cotnam-Frenette-Whitfield, *La Francophonie ontarienne: bilan et perspectives de recherche*, p. 155-178.

témoigne leur itinéraire Est/Nord-Ouest, qui préparait la voie à l'émergence d'une concentration francophone nordique, ils l'avaient surtout faite en des lieux où la densité urbaine et manufacturière était la moins marquée. Ainsi, leur principal foyer culturel se trouvait toujours dans les cinq comtés les plus à l'est de la province, adjacents au Québec, à l'intérieur desquels Ottawa jouait le rôle de métropole. En 1851, 62% de leurs effectifs vivant dans l'Est de la province s'y trouvaient rassemblés. En soixante ans, leur concentration dans ces comtés fut portée à 79%. C'est là que l'intensité de leur présence agricole et urbaine démentait le plus l'image bucolique que leurs élites en mal de pouvoir et de visions religieuses projetaient d'eux. Le tableau 20 illustre bien ce double caractère de leur culture.

TABLEAU 20

La concentration francophone de l'Est ontarien: population totale et pourcentage des urbains; pourcentage des francophones dans la concentration et pourcentage des francophones urbains* (1851-1911)

	population totale	urbains(%)	francophones(%)	urbains(%)
1851	53 356	17,6	16,1	25,7
1871	97 047	31,9	28,1	33,2
1901	169 014	45,6	41,4	42,5
1911	185 629	54,8	43,4	48,2

SOURCES: recensements du Canada.

* Prescott, Russell, Stormont, Glengarry, Ottawa.

Cette double présence rurale et urbaine démontre que cette population canadienne-française était socialement diversifiée. Les cultivateurs et les journaliers ruraux et urbains étaient certainement

surreprésentés parmi ses effectifs. Bien que relativement moins nombreux que dans le reste de la population, les artisans faisaient aussi partie du tissu social. Là où, comme chez les Acadiens et les Québécois, la sous-représentation était la plus manifeste, c'était parmi les milieux d'affaires et les professionnels, surtout à mesure qu'on s'élevait dans la hiérarchie de la richesse et du pouvoir.

L'élite existait quand même et elle ne cessa de s'accroître non seulement par des apports québécois en marchands, professionnels et clercs venus encadrer les immigrants, mais, de plus en plus, par sa propre contribution sur place. Plus encore que les Acadiens, les Canadiens français vivant à l'ouest du Québec furent marqués par la politique expansionniste de l'Église ultramontaine québécoise et par la remontée des ordres religieux en France et en Belgique. Ainsi, avant 1844, 20 prêtres avaient séjourné à Bytown, dont 4 de langue française. Mais, entre cette date et 1890, 17 communautés religieuses d'hommes et de femmes, de prêtres et de frères, dont six du Québec, étaient venues s'établir dans le diocèse d'Ottawa⁴⁷. Et cela, sans compter les prêtres séculiers qui vinrent prendre charge de paroisses. Aussi, les paroisses francophones se multiplièrent-elles rapidement après 1850. Aux 8 paroisses établies à cette date, 77 furent ajoutées avant 1910, dont 42 dans l'est de la province⁴⁸.

Étant donné leur profil socio-économique et le fait qu'ils venaient du Québec où la fréquentation scolaire,

⁴⁷ Robert Choquette, *L'Église catholique dans l'Ontario français du dix-neuvième siècle*, Ottawa, PUO, 1984, p. 66, 353.

⁴⁸ Gaétan Vallières et Marcien Villemure, *Atlas de l'Ontario français*, Montréal, Éditions Études vivantes, 1981, p. 21.

bien que en pleine progression était néanmoins moins intense qu'ailleurs, il serait quand même étonnant que les immigrants canadiens-français aient été aussi attentifs que les autres habitants du lieu au besoin de scolarisation. Sur ce point, Gaffield a beaucoup insisté sur les facteurs socio-économiques, sur la résistance des conseils scolaires dirigés par les anglophones lorsqu'il s'agissait de créer des écoles françaises et sur les difficultés de recruter des instituteurs⁴⁹. Sans compter le fait que, même dans la concentration francophone, il y avait suffisamment de catholiques de langue anglaise pour que des mésententes surgissent entre les uns et les autres.

Vers 1850, au moment où le clergé québécois n'était pas encore en mesure de répondre adéquatement aux besoins des communautés acadiennes et franco-ontariennes en personnel clérical, les Canadiens français de l'Ontario créèrent des écoles à l'intérieur du système public mis en place par Ryerson. Naturellement, dès le début, le clergé catholique s'était montré hostile à ce régime scolaire étatique et non confessionnel. Aussi entreprit-il la lutte pour la création d'un réseau d'écoles séparées pour les enfants catholiques. Progressivement, le nombre d'écoles séparées s'accrut de 16 en 1851 à 340 en 1897. Bien que marginal, moins de 4% des écoles en 1867 et de 6% en 1897, ce bloc devint très important dans le cas des Canadiens français, qu'on croyait égarés dans un système dangereux pour leur foi⁵⁰.

La stratégie cléricale adoptée pour amener les Canadiens à l'école séparée fut en gros la même que

⁴⁹ Chadd Gaffield, *Aux Origines de l'identité franco-ontarienne. Éducation, culture, économie*, Ottawa, PUO, 1993, p. 127-161.

⁵⁰ R. Choquette, *op. cit.*, p. 281-312.

celle appliquée pour prendre le contrôle de l'école et des institutions sociales au Québec. Au début, la concentration des effectifs enseignants cléricaux fut menée dans la métropole de l'Est, c'est-à-dire à Ottawa. Car, cette ville, en plus d'être la capitale fédérale, une résidence épiscopale et le lieu d'une présence romaine importante, comptait une population d'origine française qui, déjà nombreuse en 1851, croissait rapidement et allait atteindre les 20 000 en 1911. En 1894, le contrôle des écoles séparées françaises était déjà dans les mains de 26 frères et de 16 religieuses. Dans ces écoles, le nombre d'élèves était inférieur à ce qu'il était généralement en milieu urbain, mais représentait quand même 19,6% de la population de langue française⁵¹.

Parce qu'il ne pouvait compter sur l'appui de l'État comme au Québec, le clergé prit beaucoup plus de temps ici que là avant d'avoir les ressources nécessaires en argent et en personnel pour redistribuer ses forces vers les petites villes et les villages. Aussi la tâche de créer des paroisses et des écoles, pour y faire fleurir des communautés de langue française conformes à l'idéal agraire et ultramontain, reposait-elle essentiellement sur le clergé paroissial. Comme au Québec et en Acadie, langue et religion furent étroitement fondues dans le discours idéologique et cela, au grand déplaisir du clergé irlandais. Cependant, usant le plus souvent de patience dans son effort pour convaincre les parents, voire de menaces, appuyées à une occasion au moins des foudres de l'évêque, le clergé réussit à opérer presque tout le transfert vers les écoles séparées avant 1912. À cet égard, bien qu'appliquées avec beaucoup de laxisme,

⁵¹ R. Choquette, *op. cit.*, p. 350.

il faut dire que l'effet des législations de 1885 et 1890 interdisant l'usage du français ne fut pas négligeable. À cette date, 171 des 223 écoles fréquentées par des élèves canadiens-français étaient séparées. Ces institutions étaient surveillées par les curés du lieu, inspectées par des fonctionnaires de l'État et tenues par des instituteurs et des institutrices laïcs. Comme ailleurs, mais plus rapidement que dans le reste de la province, la proportion des femmes parmi ces enseignants s'accrut constamment. Dans le comté de Prescott, le pourcentage des institutrices passa de 42% en 1851 à 81% en 1890⁵². Ce ne fut que plus tard que des frères et des religieuses vinrent créer leurs propres institutions dans des villages et certaines petites villes. Ce phénomène, bien que mieux documenté pour l'Est de la province, se produisit aussi dans les autres régions. On comprend, comme le démontre le tableau 21, que la fréquentation scolaire ait partout et dans tous les groupes suivi une courbe ascendante.

TABLEAU 21

Les taux de fréquentation scolaire dans les concentrations francophones de l'Ontario par rapport à ceux de leurs régions respectives (1851-1901) (en pourcentages)

	1851	1861	1871	1901
Essex/Sud-Ouest	82,2	72,7	89,2	100,0
Simcoe/Centre	56,2	65,6	84,3	76,3
Prescott/Est	75,4	76,8	81,9	89,3
Russell/Est	76,2	67,1	87,1	88,2
Stormont/Est	77,5	94,5	107,2	102,2
Glengarry/Est	73,8	91,1	95,4	95,0
Ottawa/Est	85,3	91,1	91,7	102,9
Kingston/Est	90,4	107,0	102,2	118,1

SOURCES: recensements du Canada.

⁵² C. Gaffield, *op. cit.*, p. 143; Marta Danylewycz, Bert Light and Alison Prentice, «The Evolution of Sexual Division of Labour in Teaching: A Nineteenth Century Ontario and Quebec Case Study», *Histoire sociale/Social History*, 16, 1983, p. 94, 98, 102.

Il est clair que partout où se trouvaient des concentrations canadiennes-françaises, les taux de fréquentation scolaire étaient plus bas que ceux de leur région. Il serait cependant exagéré de prétendre que la seule présence francophone suffisait à garantir des taux bas. Dans Simcoe, par exemple, les taux bas originels s'expliquent certainement par le degré peu avancé de la colonisation de la région plutôt que par la présence canadienne-française. Car celle-ci, qui n'atteint les 15% qu'en fin de période, était trop peu importante pour avoir une influence sur les taux. Dans Glengarry et Stormont, la proportion des francophones fut d'abord minime et elle ne s'éleva à plus de 20% qu'en 1891. Il n'empêche que dans Essex-Nord, Prescott, Russell et Ottawa, où ils constituèrent vite le quart et le tiers de la population, leur présence eut dès lors un effet de plus en plus déterminant sur les taux. En 1891, seulement 13,8% des Canadiens français de Prescott et Russell allaient en classe. À Ottawa l'impact des habitants de langue française fut tel que, comparés à ceux de Kingston, les taux de la capitale eurent plus longtemps que dans cette dernière ville l'allure de taux ruraux.

Il n'en reste pas moins qu'il y eut partout accroissement de la fréquentation scolaire. Une telle augmentation ne pouvait que se traduire éventuellement en taux d'alphabétisation accrue. Suffisamment en tout cas pour que certains aient déclaré avec une certaine exagération, à notre avis, que, en 1861, le processus d'alphabétisation était pratiquement achevé en Ontario. Au point que les taux des petites villes et des campagnes surpassaient souvent ceux des plus grands centres. Ce diagnostic est confirmé par Harvey Graff qui ajoute: «In sum, census reports of literacy and illiteracy for 1861 manuscripts provide

a valid measure to the researcher⁵³». Mais, en confrontant ce recensement avec les suivants, cette conclusion n'est évidente que si on admet, ce qui semble inconcevable, un accroissement substantiel de l'analphabétisme jusqu'en 1891 et, par la suite, une dégringolade sans que jamais on ne revienne au niveau de 1861 avant 1911. En effet, ramenée au nombre d'analphabètes par rapport à la population totale, l'évolution du taux provincial serait la suivante: 3,3% en 1861; 5,7% en 1871; 21,3% en 1891; 10,2% en 1901; 4,0% en 1911. Nous croyons que le nombre d'analphabètes a été sous-dénombré en 1861 et 1871 et sur-dénombré en 1891 et en 1901. Aucune région du pays ne semble avoir été épargnée à cet égard, de sorte que les écarts habituels se retrouvent partout.

⁵³ Harvey Graff, «Literacy and Social Structure in Elgin County, Canada West: 1861», *Histoire sociale/Social History*, 6, 1973, p. 343.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE, ALPHABÉTISATION ET SOCIÉTÉ

TABLEAU 22

Pourcentage des personnes qui se sont dites incapables de lire et d'écrire (1861), incapables d'écrire (1871) et incapables de lire et d'écrire (1891), incapables de lire et d'écrire (1901, 1911)

	hommes		femmes		ensemble	
	taux	Ont./Qué.	taux	Ont./Qué.	taux	Ont./Qué.
<i>1861/pop. totale</i>						
Sud-Ouest	3,1		3,0		3,0	
Centre	2,5		2,8		2,7	
Est	4,7		4,6		4,6	
Nord	22,1		15,9		19,8	
province	3,3	18,2%	3,3	22,4%	3,3	20,1%
<i>1871/pop. plus de 21 ans</i>						
Sud-Ouest	10,1		13,1		11,5	
Centre	8,6		11,6		10,1	
Est	17,3		19,9		18,6	
Nord	26,2		35,5		30,0	
province	11,3	23,5	14,3	31,1	12,8	27,2
<i>1891/pop. totale</i>						
Sud-Ouest	19,5		19,4		19,4	
Centre	19,4		18,6		19,0	
Est	27,1		25,1		26,1	
Nord	32,3		35,6		33,8	
province	21,7	48,6	20,9	55,9	21,3	52,1
<i>1901/pop. totale</i>						
Sud-Ouest					8,2	
Centre					7,7	
Est					14,3	
Nord					22,5	
province					10,2	2,4
<i>1911/pop. de 5 ans et plus</i>						
province					6,51	12,7

SOURCES: recensements du Canada.

Pris isolément, les taux dégagés de chacun de ces recensements pour les hommes et les femmes, pour chaque comté et chaque région de la province,

présentent une image cohérente de la situation à un moment donné. C'est ce qui explique que Harvey Graff, pour l'Ontario en 1861, comme Allan Greer et Léon Gérin, pour le Québec en 1891, ont pu valider entièrement ces recensements en ce qui concerne l'alphabétisation. Ils ont raison jusqu'à un certain point, puisque les éléments structurels qu'ils ont dégagés, se retrouvent aussi dans les autres recensements non seulement pour une province en particulier, mais même pour les provinces qui ont échappé à leur enquête. À vrai dire, les difficultés apparaissent lorsqu'il s'agit de mesurer la progression des taux d'un recensement à l'autre jusqu'en 1911. À cet égard, nous avons déjà mis l'accent sur les lacunes des recensements de 1891 et 1901 à propos de la fréquentation scolaire à l'échelle du pays. Il semble bien que le problème est plus considérable en ce qui concerne la mesure de l'alphabétisation dans le temps. Car il ne fait aucun doute que le mouvement d'alphabétisation a partout progressé après 1850 en même temps que le mouvement de la fréquentation scolaire prenait de l'ampleur. En effet, l'école est devenue partout plus accessible et l'urbanisation a progressé dans toutes les régions: il y avait, en 1851, 17 villes et villages de 1000 habitants et plus au Québec et 31 en Ontario; en 1911, 102 agglomérations de ce type au Québec et 171 en Ontario. Pourtant, ce mouvement continu ne s'exprime pas d'un recensement à l'autre en termes d'alphabétisation.

Ceci étant, nous avons quand même tenté, comme nous l'avons fait au tableau 21, en comparant les concentrations canadiennes-françaises, soit avec l'Ontario, soit avec la région de Montréal, soit avec

leurs propres régions, de faire émerger une image de ces rapports et de leur évolution.

TABLEAU 23

Taux d'analphabétisme dans les concentrations francophones de l'Ontario comparés à ceux de la province, de la région de Montréal et de leurs régions respectives (1861-1891) (en pourcentages)

	1861	1871	1891
Est/Ontario	139	147	122
Est/région de Montréal	29	44	46
Essex/Sud-Ouest	270	137	150
Simcoe/Centre	67	140	144
Prescott/Est	296	236	172
Russell/Est	289	174	148
Stormont/Est	104	130	107
Glengarry/Est	178	142	128
Ottawa/Est	187	126	102
Kingston/Est	80	82	68

SOURCES: recensements du Canada.

D'abord, on doit constater que l'Est de l'Ontario, lui-même désavantagé par rapport au Centre et au Sud-Ouest ontariens, était en avance sur la région de Montréal. Ce qui ne permet pas de conclure que les Franco-Ontariens de l'Est étaient plus alphabétisés que les habitants du district de Montréal. Car ces Canadiens français, à un degré qui n'a pas encore été mesuré, étaient au départ en retard sur les autres habitants de leurs régions respectives. Les performances des comtés d'Essex, de Prescott, de Russell et d'Ottawa, où la proportion des Canadiens français était la plus substantielle de toutes, étaient celles où cet écart était le plus prononcé au début et, bien qu'il ait diminué radicalement, il l'était toujours en 1891. Le processus du rattrapage était donc bien engagé.

CONCLUSION

La Nouvelle-France était une colonie française et catholique, incarnée dans une structure sociale d'Ancien Régime semblable à celle de la métropole. L'Église gallicane, unie à l'État, y était donc chargée de l'éducation à tous ses niveaux. Pour les clercs qui vinrent dans la colonie, la diffusion de l'école élémentaire dans la société répondait avant tout aux besoins des classes dirigeantes et des lieux où elles étaient concentrées. Comme la priorité allait à l'enseignement secondaire et universitaire, un tel système ne pouvait qu'aboutir à la marginalisation des femmes, des campagnes et des classes populaires. D'autant plus que la population des campagnes augmentait plus rapidement que celles des villes. Aussi, de la fin du XVII^e siècle, époque où le taux d'alphabétisation des pionniers catholiques canadiens était plus élevé que celui des Français de France, mais inférieur à celui des protestants de la Nouvelle-Angleterre, ce taux des colons de la Nouvelle-France ne cessa de décliner jusqu'en 1760. Pendant ce temps, les Français de la métropole et les colons de la Nouvelle-Angleterre avaient amélioré considérablement leur performance à cet égard.

Ainsi, la religion, l'attitude de l'État et les structures socio-économiques furent les facteurs déterminants. Comme la conquête anglaise n'apporta aucun changement substantiel dans les conditions de l'alphabétisation, on ne saurait invoquer le concept de *classe ethnique* pour rendre compte de l'évolution subséquente⁵⁴. Car le taux de ruralité, qui était passé de 65% en 1665 à 78% en 1765, s'éleva, dans le cas

⁵⁴ Serge Wagner, *Alphabétisme de minorité et alphabétisation d'affirmation sociale*, Toronto, Ministère de l'Éducation, 1990, p. 24.

des habitants de langue française, à plus de 88% en 1850. En 1765, l'immense majorité des anglophones était urbaine, mais, en 1850, elle était devenue rurale dans une proportion de 74%. Bien plus, jusqu'au début du XIX^e siècle, l'intervention de l'État colonial dans ce domaine fut à peu près nulle, de sorte que l'initiative scolaire fut, plus encore qu'autrefois, abandonnée à un clergé catholique, maintenant handicapé par une pénurie de religieux masculins et féminins, et, du côté anglophone, au zèle des individus. Rien en cela ne pouvait stimuler la participation scolaire et l'alphabétisation des milieux populaires.

Au début du siècle, l'État décida d'intervenir par le biais du Parlement colonial et, dès lors, l'école devint un objet disputé entre l'État, le clergé anglican, le clergé catholique et les nationalistes canadiens-français. Ni la législation de 1801, dont la gestion fut confiée au clergé anglican, ni celle de 1824, qui consacrait le contrôle du clergé catholique sur l'école française, ni les efforts des quelques apôtres laïcs de l'éducation populaire, ne contribuèrent à une large diffusion de l'école sur l'ensemble du territoire. Ce fut seulement en 1829, par une loi qui plaçait la gestion scolaire sous l'égide de l'Assemblée législative, que fut créé, malgré l'opposition du clergé, un système axé sur l'école publique accessible à tous, qu'ils fussent anglophones ou francophones, catholiques ou protestants, garçons ou filles.

Sous le régime britannique, les inégalités qui avaient existé, entre les Français de passage dans la colonie et les Canadiens, se reproduisirent. Mais cette fois, elles étaient plus prononcées entre les anglophones de passage dans la colonie, ceux établis en permanence au pays et les Canadiens d'origine

française. Ces contrastes reflétaient aussi bien leurs différences religieuses et culturelles que leur rapport respectif à la ville et à l'économie. Il ne fait aucun doute que, après 1760, le déclin du niveau d'alphabétisation des Canadiens de langue française s'est poursuivi jusqu'en 1830 au moins, et qu'il le fit d'autant plus qu'un prolétariat urbain et rural apparut parmi eux. Qu'en fut-il des anglophones? Car eux aussi s'étaient déplacés vers les campagnes et s'étaient recrutés, particulièrement après 1800, dans des groupes sociaux et nationaux moins scolarisés, tels les Irlandais catholiques surreprésentés parmi les ouvriers non spécialisés. On pourrait donc croire que les habitants d'origine britannique perdirent aussi du terrain en ce qui regarde la capacité de signer. Allan Greer, qui conteste ce diagnostic, a sans doute raison pour la région de Montréal où était concentrée la majorité anglo-protestante et où nombre de communautés rurales protestantes étaient presque aussi alphabétisées que leur contrepartie urbaine. Mais il en fut certainement autrement dans les districts de Québec et de Trois-Rivières.

Ceci dit, il ne fait pas de doute que les années 1830-1860 marquèrent un tournant en ce qui concerne l'intervention de l'État dans le domaine de l'éducation et de la mise en place du processus d'urbanisation et d'industrialisation. Les législations passées sous le régime de l'union des Canadas par des législatures à grande majorité francophone, en engageant pour de bon le mouvement de la fréquentation scolaire à l'échelle du territoire, eurent avec le temps des effets décisifs, quoique inégaux selon les groupes, sur les taux d'alphabétisation. Évidemment, les écarts entre les villes et les campagnes, entre les

régions, entre les ethnies, entre les confessions religieuses, furent, dans la plupart des cas, sensiblement réduits, sans pourtant être éliminés. Excepté dans le cas des femmes qui, après avoir été en retard depuis le XVII^e siècle, prirent alors une avance sur les hommes en termes de fréquentation scolaire et d'alphabétisation.

Il faut néanmoins préciser que, au moment où l'urbanisation et l'industrialisation s'engagèrent pour de bon, les Canadiens français n'étaient pas en mesure de bénéficier autant que les autres de ces changements. Non seulement étaient-ils surconcentrés dans un secteur agricole, dont les performances restèrent plutôt médiocres jusqu'à la fin du siècle au moins, mais ils l'étaient également dans les régions où le revenu agricole était le plus bas. Ils gagnèrent sans doute du terrain dans les milieux d'affaires, mais pas suffisamment pour masquer leur énorme surreprésentation parmi les travailleurs saisonniers du secteur primaire. Comme ils étaient sous-représentés en milieu urbain, surtout à Montréal, là où les salaires étaient plus hauts, ils le furent également dans la catégorie en pleine expansion des entrepreneurs et des travailleurs du secteur manufacturier. Leurs gains dans la fréquentation scolaire et la capacité de lire et d'écrire, bien que substantiels, furent en plus tempérés par le contrôle croissant exercé par le clergé, dont les effectifs augmentaient à un rythme extraordinaire et dont le pouvoir s'étendait de plus en plus à l'ensemble des activités sociales et culturelles. Cette emprise presque universelle du clergé sur l'éducation à tous les niveaux, motivée qu'elle était autant par la crainte de la civilisation urbaine et industrielle que par la

peur des idées de liberté et de sécularisation, se répercuta non seulement sur la nature de la scolarisation des masses mais sur les priorités imposées dans l'enseignement collégial et universitaire.

Ainsi, en 1911, bien que majoritaires et contrôlant l'État provincial, la situation des Québécois de langue française dans l'ensemble québécois n'était pas tellement différente à bien des égards de celle des Acadiens et des autres minorités françaises dans leurs provinces respectives. Sans doute en était-il ainsi des Franco-Américains! C'est ce que le rapport de la Commission Laurendeau-Dunton reconnaissait encore en 1969 en comparant les Canadiens d'origine française et ceux d'origine britannique:

Selon toutes les mesures statistiques [...], les Canadiens d'origine française se classent beaucoup plus bas dans l'échelle socio-économique. Ils sont moins bien représentés dans les postes d'influence et d'autorité, ne possèdent qu'une part réduite de la propriété des entreprises et ont moins facilement accès aux fruits de la technologie. Les emplois qu'ils occupent assurent moins de prestige et sont moins bien rémunérés; dans l'ensemble du Canada, leur revenu annuel est inférieur de \$980 à celui des Britanniques. Enfin, ils ont deux ans de moins de scolarité. Au Québec, les patrons francophones de l'industrie de fabrication ne contribuent que pour 15% à la production provinciale⁵⁵.

L'Acadie⁵⁶ avait d'abord été une colonie négligée de la France et, après 1713, une colonie de la France

⁵⁵ *Rapport de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, livre III, *Le monde du travail*, Ottawa, Imprimeur de la reine, 1969, p. 61.

⁵⁶ F. Ouellet, «Démographie, développement économique, fréquentation scolaire et alphabétisation dans les populations acadiennes des Maritimes avant 1911: une perspective comparative», 53 p. À paraître.

pour une moitié et de l'Angleterre pour l'autre. Sa population était relativement peu nombreuse mais son économie était devenue relativement prospère. Même si son réseau institutionnel était encore assez rudimentaire et sa société peu diversifiée, son niveau d'alphabétisation semble avoir été vers 1750 l'équivalent de celui de la Nouvelle-France en 1730.

Après 1763, des Acadiens qui avaient survécu à la déportation et à la dépossession entreprirent de reconstruire leur économie et leur société sur un territoire, bientôt divisé en trois provinces. Jusqu'en 1850, grâce en partie à des apports successifs de migrants acadiens, leur population s'était accrue à un rythme supérieur à celui de la population mixte environnante. Leur stratégie fut similaire à celle des autres collectivités des Maritimes. Ils suivirent une route qui les tenait en contact les uns avec les autres et leur permettait de puiser aux trois sources de richesse du pays: la terre, la mer et la forêt. Cet itinéraire les mena peu à peu vers l'Est et le Nord du Nouveau-Brunswick où ils se trouvaient dans une proportion de 60% en 1901.

Non seulement se regroupèrent-ils dans certaines provinces plutôt que dans d'autres, où ils constituèrent des minorités, mais, à l'intérieur de chaque province, ils se rassemblèrent dans certaines régions plutôt que dans d'autres. Dans ces régions, ils étaient le plus souvent minoritaires, excepté au Nouveau-Brunswick où, en 1901, ils étaient devenus majoritaires dans les comtés dits «acadiens». Ainsi, partout, ils côtoyaient une population hétérogène quant à l'origine géographique, ethnique et religieuse et leur taux élevé de bilinguisme était le fruit de cette interaction.

Ils avaient donc participé à l'évolution de l'économie et de la société ambiantes. Mais, dans presque toutes les régions, où ils étaient concentrés, le revenu de la terre et les salaires étaient plus bas qu'ailleurs. Il va de soi que les Acadiens, qui avaient leurs propres exigences, n'avaient pu bénéficier autant que les autres des législations scolaires et qu'ils étaient moins alphabétisés que la population environnante. Leur sous-représentation dans les occupations les plus lucratives, c'est-à-dire dans celles qui procuraient le plus de prestige et de pouvoir, n'a pas non plus lieu d'étonner.

Après 1850, le rythme de la croissance démographique ralentit considérablement dans les Maritimes, au Québec et en Ontario. Ce qui, à défaut d'une diminution de la natalité, déclencha, dans les Maritimes comme au Québec, une émigration vers les États-Unis, l'Ontario et l'Ouest canadien. Là aussi pointa, quoique plus lentement qu'ailleurs, le processus d'urbanisation et d'industrialisation. Les Acadiens furent aussi entraînés dans ces mouvements, mais à leur propre rythme. Car ils souffraient d'une grande pénurie du personnel nécessaire au développement de leur réseau institutionnel, particulièrement dans le domaine de l'éducation. Depuis toujours, ils avaient été dépendants à cet égard de la France et surtout du Québec. Mais, à ce moment, le mouvement ultramontain et nationaliste commençait à se projeter vers l'extérieur, et des clercs français et québécois étaient désireux de contribuer à l'expansion de chrétientés nationales. Pour les Acadiens, il s'agissait non seulement d'assurer des services à leur population en français, mais de se donner les moyens de développer leurs propres élites cléricales et profes-

sionnelles. Ainsi, du point de vue de la fréquentation scolaire et de l'alphabétisation, la seconde moitié du XIX^e siècle constitua, autant pour les Acadiens que pour le reste des Maritimes, un tournant majeur. Ce fut, d'ailleurs, le moment où des Acadiens prirent conscience d'eux-mêmes comme peuple, non seulement vis-à-vis de la population anglophone et du clergé catholique de langue anglaise des Maritimes, mais vis-à-vis du Québec canadien-français.

En 1911, les Franco-Ontariens n'étaient pas encore disposés à aller aussi loin que les Acadiens dans l'affirmation d'eux-mêmes, se voyant essentiellement comme des Canadiens français de l'Ontario⁵⁷. Lorsque la province du Haut-Canada fut officiellement créée en 1791, des noyaux de peuplement de langue française, desservis par une seule école, existaient dans le Sud-Ouest. Mais après 1784, ces communautés avaient été submergées par la première immigration loyaliste, et elles le furent bien davantage par les vagues d'immigrants qui s'y succédèrent jusqu'en 1850. À cette date, moins de 60% des Haut-Canadiens étaient nés au pays, alors que les neuf dixièmes des Bas-Canadiens l'étaient.

Le Haut-Canada était donc une colonie naissante, dépendante de l'Angleterre et, de plusieurs façons, du Bas-Canada, notamment pour une partie de ses revenus et pour ses rapports économiques avec l'extérieur. Son économie, d'abord agricole, se diversifia à mesure que sa population croissait. Assez rapidement, par leurs surplus de blé, les Haut-Canadiens

⁵⁷ René Dionne, «Une première prise de parole collective en Ontario français», *Cahiers Charlevoix*, 1, Sudbury, Prise de Parole, 1995, p. 17-124; Gaétan Gervais, «Aux origines de l'identité franco-ontarienne», *ibid.*, p. 125-168.

eurent accès au marché impérial et ils firent des pressions en faveur de la canalisation du Saint-Laurent. Ils pratiquèrent aussi le commerce du bois, créèrent des banques et des industries rurales. En 1850, le Haut-Canada surpassait son voisin pour la population, pour l'agriculture, le nombre de ses industries ainsi que pour le nombre de ses artisans et de ses bourgeois. Il détenait aussi une avance substantielle pour la fréquentation scolaire et le niveau d'alphabétisation. Enfin, son taux d'urbanisation égalait presque celui du Québec d'alors.

Jusqu'en 1840, comme l'immigration était toujours le facteur dominant de la croissance démographique, le taux d'alphabétisation de sa population mixte égalait à peu près celui que les différentes catégories d'immigrants d'origine américaine et européenne avaient à leur arrivée. D'autant plus que les gestes posés dans le domaine scolaire en 1797, 1807 et 1816 n'avaient engendré qu'un nombre limité d'écoles, inégalement réparties sur le territoire. Aussi l'apprentissage de la lecture et de l'écriture fut-il principalement l'œuvre, selon l'intensité de leur croyance en la nécessité de l'instruction, des familles, des églises et, secondairement, d'un petit nombre d'écoles.

C'est dans la foulée des législations scolaires des années 1840, grâce à une politique d'accès général des enfants à l'école à l'intérieur d'un système unique, que le mouvement de la fréquentation scolaire et, par conséquent, de l'alphabétisation fut stimulé, réduisant ainsi les disparités entre les villes et les campagnes, entre les régions, entre les groupes ethniques et entre les confessions religieuses. Cependant, en 1871, les filles et les femmes de l'Ontario, contrairement à celles du Québec, étaient encore

moins scolarisées à l'élémentaire et moins alphabétisées que les garçons et les hommes. En 1871, le pourcentage des inscrits à l'école élémentaire par rapport à la population totale de la province, s'était élevé, de 6,2% qu'il était en 1842, à 23,3% en 1871. À cette date, l'Ontario surpassait la Nouvelle-Écosse, le Québec et le Nouveau-Brunswick par des marges respectives de 12,5%, 36,1% et 57,9%. Cependant, par la suite, ces écarts furent partout réduits d'une façon significative jusqu'en 1911.

En 1842, la population française de l'Ontario, alors concentrée à plus de 50% dans le Sud-Ouest et le Centre de province, se chiffrait à 13 969 individus. En moins d'une décennie, à la suite de la maladie de la pomme de terre qui avait incité un grand nombre de francophones ruraux à quitter le Québec, ces effectifs avaient doublé pour, ensuite, atteindre les 200 000 en 1911. À cette date, 74% d'entre eux vivaient dans l'Est et le Nord ontariens, alors que moins de 30% de la population ontarienne y était rassemblée. À l'intérieur de chacune de ces régions, comme ils l'avaient fait dans les Maritimes et le feront dans l'Ouest, les migrants francophones avaient eu tendance à se concentrer davantage à certains endroits. Ainsi, 85% des francophones du Sud-Ouest furent toujours rassemblés dans les comtés d'Essex et Kent. Dans le Centre, ils étaient regroupés dans Simcoe dans une proportion de 10% en 1851 et de 31% en 1911. Dans l'Est, leur taux de concentration dans les cinq comtés (incluant Ottawa) les plus orientaux était de 62% en 1851 et de 79% en 1911.

Ainsi, excepté dans le Sud-Ouest où le peuplement datait du XVIII^e siècle, ils avaient, au siècle suivant, suivi une route qui constituait une sorte d'extension

du Québec. Les territoires qu'ils colonisèrent étaient ceux où prédominaient plus qu'ailleurs les activités primaires et une étroite association entre agriculture et forêt. Comme dans les Maritimes, ces régions étaient celles où le revenu agricole était plus bas qu'ailleurs et où fleurissaient davantage le travail saisonnier et les bas salaires. Comme le reste de la population, ils avaient participé à l'urbanisation et à l'industrialisation; mais les régions où ils l'avaient fait, étaient généralement moins urbaines que les autres et leur densité manufacturière moindre. À plus forte raison, excepté dans le Sud-Ouest, les comtés où ils étaient regroupés, présentaient-ils les mêmes caractéristiques à l'intérieur de leurs régions respectives.

Il va de soi que ces colons venus du Québec, parfois des Maritimes, avaient un profil socio-économique plutôt modeste, étant aussi moins alphabétisés que la population environnante. Ceci dit, bien que sous-représentés dans les catégories supérieures des occupations, ils s'étaient néanmoins diversifiés socialement, étant répartis non seulement entre urbains et ruraux mais entre hommes d'affaires, professionnels, artisans, cultivateurs et journaliers. Leur métropole était Ottawa, la capitale nationale, qui, en plus des hommes politiques, des fonctionnaires et de ceux qui gravitaient autour de l'évêché, attira des personnages venus encadrer la colonie française.

Au début, les Canadiens français s'insérèrent dans le système d'écoles publiques mis en place par Ryerson. Bien que sollicités par des forces adverses désireuses d'orienter leur scolarisation, ils apprirent, malgré certains obstacles, à utiliser l'école à leurs fins religieuses et culturelles dans un milieu où le

bilinguisme était nécessaire. En cela, leur action fut, en un sens, facilitée par le fait que les autorités ontariennes croyaient que cette institution, comme bien d'autres, serait un moyen d'inciter les habitants de langue française à s'assimiler volontairement à la société ontarienne. Par contre, d'autres Ontariens, considérant que la progression des Canadiens français et des catholiques à travers l'Est ontarien vers le Nord de la province, était le fruit d'une conspiration cléricale québécoise, croyaient que, pour arriver à cette fin, il fallait recourir à des mesures coercitives. Leur réaction semblait d'autant plus fondée que le même phénomène se produisait dans les Cantons de l'Est et l'Outaouais québécois. Cette perception se propagea par le biais de media, de sociétés et de politiciens qui préconisaient un changement dans les politiques scolaires. C'est surtout par voie de règlements régissant la part de l'enseignement en anglais, les manuels et la formation des instituteurs que s'amorça une politique plus fortement incitative qui, finalement, mena au Règlement XVII.

Pendant ce temps, le mouvement ultramontain, qui se répandait alors du Québec vers l'Acadie, gagna d'autant plus facilement l'Ontario que la grande majorité des migrants de langue française venait du Québec et avait besoin d'être encadrée. La stratégie que le clergé suivit pour promouvoir la civilisation catholique et française en Ontario fut la même qu'au Québec. Des communautés religieuses vinrent de France, de Belgique et du Québec prendre charge des paroisses et des autres institutions sociales. En 1910, 85 paroisses avaient été fondées, mais il fallut beaucoup de temps et bien des luttes contre le clergé irlandais, dont l'évêque Fallon fut le plus illustre

représentant, avant que ces paroisses ne fussent dirigées par des prêtres d'origine française.

Pour le clergé catholique, qu'il ait été de langue anglaise ou française, l'important était de sortir les catholiques de la pernicieuse école publique pour les concentrer dans des écoles séparées. La chose n'allait pas de soi, puisque de nombreux Canadiens français avaient jusqu'à un certain point façonné à leur mesure ce système qu'ils trouvaient avantageux. Aussi le clergé fut-il obligé d'user de tout un arsenal d'arguments et, à l'occasion, des foudres ecclésiastiques, pour obtenir ce qu'il voulait. En 1851, le nombre d'écoles séparées était de 16. En 1912, 171 des 223 écoles fréquentées par des Canadiens français étaient séparées. À cette date, en Ontario français comme en Acadie française, le clergé, même sans l'appui de l'État, avait établi son emprise sur les communautés de langue française. Bien que fortement enracinées en territoire ontarien, ces communautés étaient encore trop dépendantes du Québec pour affirmer clairement leur autonomie à son endroit.

Ceci dit, ces Canadiens français venaient d'une province moins scolarisée même que les Maritimes et leur propre profil socio-économique était celui d'un groupe peu alphabétisé. Aussi, même en excluant le Nord de ce calcul, les comtés où ils étaient les plus concentrés (Essex-Est, Prescott et Russell) étaient ceux où l'analphabétisme était le plus élevé et la fréquentation scolaire était la plus faible. Mais, avec le temps, les écarts entre eux et les autres habitants des régions où ils étaient regroupés diminuèrent d'une façon significative.

Avant 1850, les habitants des Maritimes, du Québec et de l'Ontario, comme ceux de la Nouvelle-Angleterre, avaient tous vécu une expérience coloniale, mais ils l'avaient fait inégalement d'une région à l'autre. Pour leur part, les Québécois de langue française et les Acadiens l'avaient aussi vécue inégalement à l'intérieur de leurs régions respectives, et au-delà des frontières, les uns par rapport aux autres, d'autant plus que, après 1763, les Acadiens étaient devenus minoritaires et que les Québécois étaient restés majoritaires et capables, de toutes sortes de façons et de plus en plus, non seulement d'influer sur les décisions de l'État mais, après 1867, de les prendre et les assumer. Ainsi, en devenant une minorité désireuse de préserver sa culture et privée pendant longtemps, pour des raisons religieuses, des mêmes droits politiques que les autres, la communauté acadienne, contrairement à la québécoise francophone, eut d'énormes difficultés à faire entendre sa voix sur les questions qui la concernaient. Il en fut ainsi de la communauté francophone de l'Ontario qui elle aussi était minoritaire. Le Canada étant un pays largement composé de minorités, le problème n'était pas que les Acadiens et les Franco-Ontariens fussent minoritaires, mais qu'ils voulaient s'instruire et s'alphabétiser dans leur langue, et que cela fût reconnu par l'État.